

L'ACTION UNIVERSITAIRE

SOMMAIRE

Objectif de paix	<i>Jean-Pierre Houle</i>	1
Les Loisirs des Jeunes (fin)	<i>Guy Boulizon</i>	3
Le Caoutchouc	<i>André Rochon</i>	7
La France des Croisades	<i>René Ristelhueber</i>	12
Sources d'Inspiration	<i>Rex Desmarchais</i>	15
La Barrière du Rhin	<i>André Lioran</i>	22
En Marge de... ..	<i>Guy Sauvage</i>	25
La Vie Intellectuelle :		
Pierre Louys à Montréal	<i>Roger Duhamel</i>	28
Les Livres		31
Échos et Nouvelles		34

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

COMITÉ EXÉCUTIF :

M. Jules Labarre, président ;
M. Gérard Parizeau, 1er vice-président ;
M. Roger Brossard, 2e vice-président ;
M. Lucien Piché, secrétaire ;
M. Henri Gaudefroy, trésorier ;
M. René Guénette, président du comité de publication ;
Dr Stéphane Langevin, ancien président ;
Dr. Louis-Charles Simard, président sortant de charge.

CONSEIL GÉNÉRAL :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :

Agronomie : M. Henri C. Bois et M. Gustave Toupin ;
Chirurgie dentaire : Dr Alphonse Plessis-Belair et Dr Adolphe L'Archevêque ;
Droit : Me André Montpetit et Me Émile Massicotte ;
H.E.C. : M. Jean Nolin et M. Roland Philie ;

Lettres : M. Jean Vallerand et M. Jean Houpert ;
Médecine : Dr Oscar Mercier et Dr J.-A. Vidal ;
Médecine vétérinaire : Dr Paul Villeneuve et Dr G.-T. Labelle ;
Optométrie : M. Léopold Gervais et M. Charlemagne Bourcier ;
Pharmacie : M. Rodolphe Dagenais et M. Léopold Bergeron ;
Philosophie : M. Damien Jasmin et M. l'abbé J.-Bernard Gingras ;
Polytechnique : M. Léon Duchastel et M. Roland Bureau ;
Sciences : M. Gustave Prévost et M. Roger Lamontagne ;
Sciences sociales : Mlle Rolande Provencher et M. Pault-Galt Michaud ;
Théologie : M. l'abbé Maurice Gagnon ; M. l'abbé Irénée Lussier ;
Le président de l'Association générale des étudiants ;
Trésorier honoraire : l'honorable Henri Groulx ;
Vérificateur honoraire : M. Jean Valiquette (H.E.C.).

COMITÉ DE PUBLICATION :

M. René Guénette, président ; MM. Roger Beau-lieu, Rex Desmarchais, Raymond DesRosiers, Roger Duhamel, Alfred Labelle, Léon Lortie, Jean Nolin, Fernand Seguin, M. l'abbé J.-Bernard Gingras.

COMITÉ DES RECHERCHES :

Dr Louis-Charles Simard, président ; Mgr Olivier Maurault, MM. Louis Bourgoïn, Jean Bruchési, Louis Casaubon, Gérard Parizeau, Dr Georges Préfontaine, MM. Paul Riou, Jacques Rousseau, Jules Labarre, secrétaire.

COMITÉ DU FONDS DES ANCIENS :

M. A.-S. McNichols, président, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur Élie Beauregard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphane Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Édouard Labelle, Oswald Mayrand, Alphonse Raymond, M. J.-A.-M. Charbonneau, Me Éméry Beaulieu, M. Étienne Crevier, secrétaire ; Gérard Parizeau, trésorier.

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Les articles publiés dans *L'Action Universitaire* n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

Rédacteur en chef : JEAN-PIERRE HOULE

Rédaction et administration ; Service de la publicité :
Raymond DesRosiers, 2900, boulevard du Mont-Royal, Tél. AT. 9451

Impression et expédition : Imprimerie St-Joseph, Montréal, P.Q.

Abonnement : \$1.00 au Canada et à l'étranger. *L'Action Universitaire* paraît chaque mois, sauf juillet et août.

MM. LES PROFESSIONNELS . . .

Nous sommes toujours à votre service, puisque déjà nous développons de nouvelles méthodes modernes de vente et de service pour l'après-guerre. Mais nous tenons à vous rappeler que, même si la guerre a temporairement paralysé notre service des ventes, celui des réparations occupe encore tout un étage de notre édifice ; il est d'abord réservé pour nos vieux clients. Notre personnel expert est donc à votre disposition pour le débossage, l'élimination complète de la rouille, l'application de la couleur, suivie du séchage au four électrique, et la mise au point du moteur.

JARRY AUTOMOBILES, LIMITÉE

4383-85, rue Saint-Denis

PLateau 8221



J. RENÉ QUIMET LIMITED

DISTRIBUTEURS EN GROS: FROMAGE, MAYONNAISE, VIANDES EN CONSERVES — WHOLESAL DISTRIBUTORS: CHEESE, MAYONNAISE, CANNED MEATS
SUCCURSALES: QUÉBEC SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, GRANBY

QUÉBEC
Tél. 5854

TROIS-RIVIÈRES
Tél. 4277W

BUREAU-CHEF — HEAD OFFICE
4837, BOYER — MONTRÉAL
FAikirk 3021



*Songez-vous
à organiser*

UN BAL,
UN BRIDGE,
UN BANQUET,
ou, tout simplement
UN DEJEUNER
D'AFFAIRES ?

Adressez-vous à l'HOTEL WINDSOR,
et vous y trouverez non seulement un ser-
vice courtois et une cuisine variée, mais
aussi des salons particuliers qui comptent
parmi les mieux aménagés et les plus
agréables de la ville.

Pour plus amples renseignements, télé-
phonez à la Direction de

L'HÔTEL
Windsor

PLateau 7181

Pour votre

LABORATOIRE

APPAREILS

VERRERIE

REACTIFS

Adressez-vous à

**CANADIAN LABORATORY
SUPPLIES, LIMITED**

403 ouest, St-Paul,
Montréal, Québec

LA BONNE
Ménagère
SAIT QUE
LES
**BISCUITS
DAVID**
COMPLÈTENT LE
REPAS FAMILIAL



**LES BISCUITS
DAVID SONT
TOUJOURS
FRAIS,
CROUSTILLANTS
ET SAVOUREUX!**

Si votre épicier ne les a pas,
envoyez son adresse à

DAVID & FRÈRE LIMITÉE
1930, rue Champlain, Montréal



J.-O. GIROUX
 Optométriste-Opticien
 diplômé
 Membre de l'A.E.P.O.
 de Paris
 Assisté de Messieurs
 A. Philie, J.-A. Allaire,
 G. Guernon, O.O.D.

*Lunettes et verres
 ophtalmiques.*

•
 Bureaux chez

Dupuis Frères
Opticien

MONTREAL

Le Pneu
General



*-mène loin aux
 bons amis*

LUDGER GRAVEL & FILS
 Limitée

3447, Ave du Parc

HARbour 5211*

VOUS SEUL

pouvez faire de votre demeure

UN FOYER

... mais nous pouvons vous
 aider en vous offrant un choix
 agréable, exclusif et profitable

à des conditions conformes à
 votre budget.

Le magasin à rayons
 qui a toujours grandi

MESSIER *Limitée*

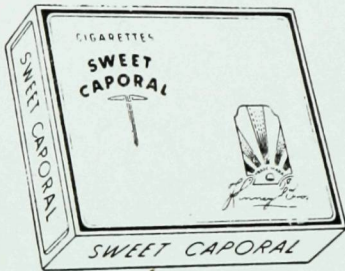
1480-90 est, rue Mont-Royal — Montréal

Téléphone : FAlkirk 3541

Ici, là-bas,

Premières dans les

Coeurs des Canadiens Partout



CIGARETTES

**SWEET
CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Envois d'argent outre-mer

Quand vous voulez envoyer de l'argent à un ami ou parent outre-mer, demandez-nous de le faire pour vous. Nous enverrons l'argent par lettre ou par câble, à votre choix. Vous pouvez être assuré que cet argent arrivera promptement et sûrement. Renseignez-vous à votre succursale sur ce service utile et commode.

La Banque Royale du Canada

Siège social — Montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES —
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES SOCIA-
LES, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — OPTOMÉTRIE —
AGRONOMIE — MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE — ENSEI-
GNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE — DESSIN — ART
MÉNAGER — TOURISME — ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DES GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRETARIAT GÉNÉRAL

2900, BOULEVARD DU MONT-ROYAL — MONTRÉAL

OBJECTIF DE PAIX

•

Nous avons beau tenter de nous réfugier dans une solitude spirituelle où les bruits de la guerre ne nous atteindraient pas, tout nous impose la hideuse vision de cet assassinat collectif. Notre journal, notre appareil de T.S.F., nos amis, nos compagnons de travail se chargent de nous rappeler quotidiennement que le cauchemar dure toujours. Et pourtant il nous faut en sortir. À tout prix, nous devons nous dégager de ce climat putréfié et tendre vers une vision plus calme, plus sereine. Il nous faut reprendre la mesure exacte de l'homme.

Et voilà que cette dernière phrase est déjà une promesse de quiétude ; elle diffuse une lumière plus douce et dégage un horizon plus clair ; elle indique le moyen d'échapper à la crainte paralysante. Ce moyen, c'est de nous fixer à l'instant même un objectif de paix, un objectif précis, réalisable. Un objectif individuel vers lequel désormais s'orientera notre vie. Un objectif pour les hommes de bonne volonté.

*« Beaux meurtriers, fameux pillards,
Pardonnez à notre nature.
Nous sommes tant sur terre, tant
Qui n'avons pas besoin de guerre
Pour nous enivrer de vertu... »*

*« Ne prenez donc pas tant de peine
À forger des malheurs sublimes.
Je vous assure que la paix
Est plus facile qu'on ne dit. »*

(JULES ROMAINS)

Oui, nous en sommes convaincus, la paix est plus facile qu'on ne dit. Facile mais à une condition : que chaque homme la désire sincèrement et l'établisse solidement en lui-même. Pas de paix durable ni même possible entre peuples, si elle n'est d'abord fondée en chaque individu. Les grands organismes internationaux, une Société des Nations, même pourvue d'une puissante police, ne peuvent rien sur des individus dont l'esprit n'est pas libre.

Libération de l'Esprit, libération de l'Intelligence, voilà l'objectif de paix individuel. Offensive tenace, quotidienne dirigée contre la haine, l'envie, les préjugés. Offensive contre la mesquinerie, la fuite des responsabilités, le travail gâché. Offensive contre les idéologies, les mythes, les faux-dieux.

Lavés de ces péchés contre l'Esprit, il nous sera alors possible et facile de reprendre la mesure exacte de l'homme.

Toute tentative d'établir un ordre social équitable, un ordre international juste, demeure pure chimère, rêverie trompeuse, si chaque individu ne se soustrait pas pour l'instant à la psychose de guerre et ne fait la paix avec lui-même.

Cette paix promise aux hommes de bonne volonté, il nous appartient de la donner au monde pourvu que nous la possédions d'abord comme un bien propre. Alors seulement nous ne risquerons plus de sacrifier aux fausses valeurs.

Au moment d'envoyer ce texte à l'imprimeur, les journaux nous font part de deux nouvelles décevantes et qui confirment notre propos : la mutilation de la Pologne et l'aveu du président Roosevelt au sujet de la charte de l'Atlantique.

Après cela, que l'on ne s'étonne pas si les hommes, les associations, le peuple décident de ne plus remettre leur sort entre les mains des potentats politiques.

Les « chiffons de papier » ne sont donc pas une légende mais un principe de gouvernement ?

Jean-Pierre HOULE

L'ACTION UNIVERSITAIRE PRÉSENTE...

La fin de l'étude du professeur *Guy Boulizon* sur « les loisirs des Jeunes ».
Un nouveau collaborateur, *M. André Rochon* de la faculté des Sciences.
Une étude historique de *M. René Ristelhueber*.
Les chroniques de *Rex Desmarchais*, *Roger Duhamel*, *André Lioran*, *Guy Sauvage*.

L I S E Z



Revue illustrée, politique et littéraire
Paraît le 15 de chaque mois.

FAITES AFFAIRES
AVEC UNE MAISON
CANADIENNE-FRANÇAISE
W.-A. GERVAIS
BIJOUTIER

*Nous avons toujours un choix complet de
Diamants, Montres, Horloges*
1305, Mont-Royal Est - - Montréal
Près de Chambord
Tél. : AMherst 2403

Téléphone : PLateau 9709

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

84 ouest, rue Notre-Dame — Montréal

La Banque Canadienne Nationale

est la banque du public aussi bien que la banque
des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière
disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts
personnels, de remises, de recouvrements ou de
toute question d'ordre financier au sujet de la-
quelle vous désiriez le consulter.

Actif, plus de \$250,000,000
514 bureaux au Canada
60 succursales à Montréal

UNE ASSURANCE CONTRE LA DIPHTERIE : L'IMMUNISATION ANTI - DIPHTERIQUE

« Pourquoi vous exposer, et exposer vos enfants à une maladie évitable ? La diphtérie fait encore des victimes, certes mais chez ceux qui ne sont pas inoculés. L'immunisation anti-diphtérique des enfants est une véritable assurance contre cette maladie. C'est une protection pour eux, pour vous et pour le public. »

Tels sont les conseils que les hygiénistes ne se lassent pas de répéter. Dans la province de Québec, par l'intermédiaire du ministère de la santé et du bien-être social, ils mettent à la disposition du public tous les avantages de la médecine préventive et de l'hygiène ; ils pratiquent l'immunisation et invitent la population de tous les centres desservis par des unités sanitaires à en profiter. C'est ainsi que, durant le mois d'octobre, les hygiénistes ont fait 5,124 immunisations anti-diphtériques complétées et 3,335 immunisations de rappel.

« Vos enfants sont-ils protégés contre la diphtérie ? Sont-ils vaccinés contre la variole, les avez-vous fait immuniser contre la typhoïde, vous êtes-vous, vous-même garanti contre ces maladies ? S'il en est ainsi, vous pouvez être tranquille à la pensée que ni vous ni vos enfants n'aurez à souffrir de ces affections. Voilà ce que vous devez vous demander. En somme, nous devons tous, enfants ou adultes, nous protéger contre la diphtérie et les autres maladies infectieuses.

« Personne, pas même le millionnaire, disent les hygiénistes, ne peut se payer le luxe d'une faible résistance à la maladie. Une simple indisposition dégénère facilement en maladie sérieuse. Etouffons l'étincelle et nous n'aurons pas à combattre l'incendie. »

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Hon. Dr J.-H.-A. PAQUETTE
ministre

Docteur Jean GRÉGOIRE
sous-ministre

**C'EST LE TEMPS DE LIRE
LE DEVOIR
DE LE FAIRE LIRE...**

Le « Devoir » fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise.

Lisez le « Devoir » et faites-le lire. 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux États-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au « Devoir », Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

**STUDIO DE CULTURE
PHYSIQUE**

BAIN TURC - MASSAGE

Ces traitements remédieront à l'évolution physiologique normale qui commence à dessiner la vieillesse, ce que tout le monde redoute. Les moments qu'on doit y donner ne sont point du temps perdu. Venez nous voir, vous y trouverez des conseils salutaires.

Professeur
J.-E. SIMARD

3642, rue Henri-Julien
(voisin du carré St-Louis)
Tél. LA. 1563

Résidence : 8813, Boul. La Salle
YOrk 3165

Soir : 783, St-Ferdinand
WE. 5838

**PAUL-EMILE SAVAGE
NOTAIRE**

Bureau : EDIFICE TRAMWAYS
159, Craig O., suite 613-14 — BE. 1708

GÂTEAUX

**CINDERELLA
CORNETS**

MAGIC

Favoris depuis quarante ans

O. GAUTHIER Limitée
MONTRÉAL

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART
DRAMATIQUE**

L'encouragement à la musique compte au nombre des fonctions principales du Secrétariat de la Province de Québec.

Aux bourses d'études à l'étranger et aux subventions versées à certaines sociétés musicales, il a ajouté la création d'un Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, où tous les avantages possibles sont offerts aux Canadiens désireux de se perfectionner.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique, 1700, rue Saint-Denis, Montréal.

L'HONORABLE OMER CÔTÉ, C.R.
Secrétaire de la Province

LES LOISIRS DES JEUNES (Fin)

Guy BOULIZON

Nous avons vu dans une récente livraison de L'Action Universitaire, ce qu'il fallait entendre par « loisirs organisés » ; rappelons donc en quelques mots seulement que, sous ce terme, nous désignons « toutes les activités juvéniles qui poursuivent ou un but de simple délassement, ou un but d'éducation générale, ou encore un but d'épanouissement des facultés humaines » ; rappelons aussi que nous avons précisé que la gamme extrêmement variée des « distractions » ne pouvait prétendre au titre de « loisirs organisés » que dans la mesure où celles-ci comportaient un effort personnel et libre : condition indispensable pour que les jeunes puissent trouver dans ces moments de détente, un enrichissement humain, un épanouissement plus complet de leur personnalité.

Rares sont les pays qui n'ont pas senti l'importance de cette organisation systématique des loisirs. En fait, durant les trente dernières années, presque tous les états s'y sont intéressés (intérêt allant du simple encouragement jusqu'à la création d'un « ministère de la jeunesse et des loisirs »). Pourtant ces divers pays ont adopté des formules tellement variées qu'il peut être utile de les passer rapidement en revue. Nous verrons ainsi que si les systèmes de loisirs diffèrent — souvent profondément — les uns des autres c'est parfois pour des raisons ethniques mais bien plus souvent pour des raisons de philosophie politique ou sociale.

Caractères ethniques

Un gouvernement qui désire organiser les loisirs de ses jeunes sujets ne saurait aller contre les caractères ethniques de son peuple. En effet, l'état d'esprit, les possibilités, les tendances de ce dernier entraînent presque nécessairement telle conception des loisirs plutôt que telle autre. L'organisation *allemande*, très ferme, le système *britannique*, très libéral, la conception *tchécoslovaque*, très patriotique, sont parfaitement adaptés aux peuples qui les reçoivent. Les pays scandinaves ont une prédilection marquée pour les loisirs culturels grâce auxquels, durant les cinq mois d'hiver, de nombreux clubs érigés en « hautes écoles populaires » s'adonnent avec intérêt aux conférences, aux débats, aux cercles d'études. Dans les pays slaves, moins attirés par l'élément intellectuel, ce sont les associations artistiques (danses, chant, décoration) qui connaissent le plus de succès. Les peuples *latins* qui ont une lourde hérédité d'individualisme ne se hâtent pas de préciser la formule choisie ; ils laissent se développer les goûts de chacun mais en général, ils semblent plus attirés par les loisirs récréatifs faciles que vers les activités essentiellement éducatives. Il y a évidemment l'exception italienne... mais quiconque a vu manœuvrer les jeunes balillas a pu, avec raison, se demander si ces occupations militaires étaient bien dans la ligne ethnique de la

jeunesse italienne et si les petits-fils de la Louve n'avaient point dégénéré ! C'était une attitude semblable à celle des pays latins (moins l'Italie) que les États-Unis semblaient avoir pris avec la « Playground and Recreation Association ». Cependant depuis quelques années, la grande république voisine, tout en faisant un effort considérable pour les loisirs presque uniquement récréatifs, voit surgir de tous côtés des associations de loisirs à tendance exclusivement culturelle.

Ainsi, avant de juger tel ou tel système de loisirs ou avant d'envisager de nouveaux projets dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de rechercher s'ils sont en conformité avec les caractères spécifiques des peuples auxquels ils s'adressent, car on peut bien, en certains cas, faire violence à la nature des citoyens, mais il est rare qu'elle ne reprenne pas rapidement le dessus.

L'État dirige

Dans les pays totalitaires, la formation des jeunes, qui se trouve entre les mains toutes puissantes d'un état ou d'un parti, est plus souvent une domination qu'une éducation ; lorsqu'un régime considère l'état comme une fin en soi, il est bien rare que les enfants soient élevés dans un but désintéressé et le plus souvent, en les embriguadant, l'état n'a pour but que d'en faire des serviteurs.

ITALIE : Les organisations de loisirs furent parmi les premières à surgir au lendemain de la « Marche sur Rome », en souvenir du rôle essentiel joué par la jeunesse lors de l'avènement du fascisme et aussi parce que Mussolini savait « qu'un régime qui a les jeunes pour lui, possède l'avenir ». Qu'ils soient « Balillas » (du nom du légendaire garçon génois qui en 1786 suscita la révolte contre l'étranger),

qu'ils soient « avanguardistes », tous les jeunes sont encadrés dans des formations articulées, hiérarchisées, pleines de dynamisme. Les méthodes pour employer les loisirs, comprennent des promenades, des conférences, des jeux dramatiques, des compétitions sportives qui humanisent un peu tout ce que l'instruction militaire, qui reste essentielle, renferme d'austère, de dur, de monotone ; la doctrine catholique n'en est pas absente et contribue d'ailleurs à donner à l'expérience italienne, une supériorité marquée sur celle de l'Allemagne et de la Russie. Pourtant, il ne faut pas oublier qu'elle est, avant tout, l'œuvre d'un parti qui désire s'asservir totalement toutes les formes de l'activité humaine.

ALLEMAGNE : La conception allemande n'est pas une imitation de l'expérience italienne, plus ancienne ; elle possède une originalité profonde et un esprit propre ; elle est l'héritière des nombreux essais qui, depuis la fin du XIX^e siècle, a surgi dans ce pays où, selon E. North « on a toujours accordé aux questions intéressant la jeunesse, une attention passionnée frôlant l'exagération ; dans ce pays, la jeunesse a été adulée et reconnue comme une valeur en soi ». Il y a plus de soixante ans que dans les groupements allemands, on préconisait le « retour à la Nature » ; un sentimentalisme romantique pénétrait ces associations de jeunes leur donnant le sens de la communauté avec la terre et les imprégnant d'une vague religiosité. L'arrivée d'Hitler marqua la disparition de ces innombrables associations par la création d'un mouvement unique : la jeunesse hitlérienne, et l'interdiction pour tous les autres groupements, de camper, de défilier, d'excursionner. La jeunesse hitlérienne « la seule jeunesse qui, selon le mot d'Abetz, n'est dirigée ni par des militaires, ni par des prêtres, ni par des instituteurs » possède son climat propre, ses sociétés propres dirigées par des jeunes et huit millions d'adolescents apprennent

ainsi à vivre en commun ; le mot d'ordre, c'est « des enfants plus beaux, plus sains, donc plus heureux ». Le but avoué, c'est « d'inculquer chez les jeunes la mystique nationale-socialiste : conscience de la patrie, sens concret du sol, du sang, du patrimoine national ». Tous les moyens sont bons pour y parvenir mais on commence par prendre l'adolescent par ses préférences : le goût de la « gang », l'amour du plein-air, le désir de l'indépendance à l'égard des « vieilles barbes » ou des gens « vieux jeu ».

La mystique naziste, en faisant de la nation, l'objet d'un culte, vicie des éléments, en soi excellents, mais qui, poussés à l'extrême deviennent des rites non seulement païens mais encore destructeurs de toute charité ; son patriotisme exalte la jeunesse dans un esprit de conquête et de lutte ; son goût du plein-air atteint la famille en arrachant les enfants au foyer pour les faire vivre dans la promiscuité des camps hitlériens ; son principe racial est destructeur de toutes les valeurs spirituelles ou religieuses qui par leur « catholicité » semblent s'opposer à une mystique totalement allemande. Chez tous ces jeunes hitlériens, on entend l'écho de cette phrase de Nietzsche : « Il faut réparer chez vos enfants, le sort d'être les enfants de vos frères, c'est ainsi que le passé sera racheté. » À quoi, le Pape Pie XII répondait « chantez vos hymnes à la Liberté, mais n'oubliez pas pour autant, la liberté des enfants de Dieu ».

RUSSIE : La question des loisirs en Russie soviétique, n'est pas moins angoissante ; pourtant le manque de documentation vérifié à ce sujet et l'évolution incessante des problèmes pédagogiques en U.R.S.S. ne nous permet pas de la traiter dans le cadre de cette étude.

L'État coordonne

À côté de ces organisations étatistes, il existe de nombreuses méthodes d'après

lesquelles l'État estime devoir coordonner, aider, contrôler les organisations afin d'améliorer leur rendement, en encourageant les plus méritants, en ralentissant la marche des plus douteux.

La ROUMANIE — dont la conception a beaucoup évolué ensuite — a créé des partis de jeunesse florissants, où les « éclaireurs » et les « vigiles » recherchent la mystique du don au pays, la pratique de la communauté fraternelle et le désir de renouvellement de toutes les valeurs morales.

La TCHÉCOSLOVAQUIE a donné l'exemple d'un pays où de puissantes organisations ont rassemblé les énergies nationales pour les fortifier physiquement et moralement et assurer ainsi une plus sûre continuation du pays. L'Institut Mazaryk, les Scouts, les « Orels » mais surtout les célèbres Sokols sont tous guidés par cette « hantise » de perpétuer la Tchécoslovaquie, et de lui conserver un peuple toujours jeune grâce à la santé physique, morale, intellectuelle. Grâce à leurs milliers de moniteurs entraînés, les Sokols ont réussi à offrir à quelque 700,000 membres, dans plus de 6,000 stades et clubs sociaux, les éléments de la santé qui fait les peuples victorieux, même dans le désastre.

En BELGIQUE, la coordination effectuée par l'état est venue simplement sanctionner l'existence des groupements antérieurs et leur faciliter l'exercice de leurs activités. L'office national des loisirs s'est donné la tâche permanente de réunir une documentation considérable ; il rédige des brochures, fait aboutir en conseil royal, les suggestions des groupements ; il appuie tous les centres de vacances organisés, intervient à chaque fois que les œuvres privées le demandent, favorise l'émulation entre elles par des compétitions et organise de grandes manifestations nationales à la gloire de l'idée des loisirs. Concurremment

à l'extension des groupements belges, le ministère de l'Instruction publique a instauré en 1935, un nouveau régime éducatif, réservant une part plus étendue aux « délassements organisés » d'ordre physique, manuel, intellectuel ou artistique.

L'État n'intervient pas

Remarquons bien tout d'abord que l'état ne saurait se désintéresser complètement de la question ; il est toujours obligé d'intervenir pour le maintien de l'ordre public, des bonnes mœurs, de la police, de l'hygiène. Mais il est possible que les pouvoirs publics laissent les associations privées vivre à leur guise, par leurs propres moyens. Cette attitude, à vrai dire, est actuellement exceptionnelle. Le cas que l'on cite généralement, celui de l'Angleterre, n'est même plus exact depuis 1938. Pourtant, on peut dire encore qu'en GRANDE-BRETAGNE les initiatives privées se partagent exclusivement l'organisation des loisirs ; en effet, l'inclination naturelle des Anglo-Saxons pour les sports d'équipe, la vie de plein-air, les clubs a permis aux loisirs de se développer très rapidement sans que l'état ait eu le besoin d'en accélérer la marche. Depuis une dizaine d'années, une puissante société privée, la « National Playing Fields Association » a dépensé six cents millions pour compléter l'équipement sportif du pays. Grâce à cet encouragement financier, d'innombrables centres sportifs et culturels, une association de scoutisme unique et puissante, et de très originaux « clubs de jeunesse » ont pu naître et se développer dans un climat libéral.

Le problème des loisirs en France est extrêmement difficile à exposer, par suite des multiples formes (politiques, confessionnelles, neutres, laïques, privées) qu'ont revêtu les loisirs depuis une vingtaine d'années. La création d'un secrétariat

d'état aux loisirs, puis plus récemment d'un « ministère de la jeunesse » fait que, pour être traitée la question exigerait une étude spéciale que nous présenterons plus tard lorsque nous comparerons le système français avec les organisations canadiennes.

Les États-Unis et les loisirs

Le problème général des loisirs aux États-Unis s'est posé en 1930, lors des « repos » forcés occasionnés par la crise financière. Sans enrayer la criminalité juvénile, il fut décidé que ce serait aux écoles qu'incomberait le soin de mener cette révolution pacifique en dirigeant l'éducation de la jeunesse vers un fécond emploi des loisirs. En 1938, quelques éducateurs de choix se mirent d'accord pour formuler un programme d'essai ; le rôle essentiel, on le verra, est réservé non plus à l'état, non plus aux initiatives privées, mais aux écoles. Les principales idées de ce programme sont assez conformes aux tendances de la pédagogie moderne et aussi à l'idéal de vie américain : il s'agit de faire disparaître toute séparation entre les heures d'étude et de récréation, entre les diverses disciplines intellectuelles : dessin, histoire, musique, géographie, etc. Il faudra inclure dans le nouvel horaire, à côté de l'enseignement des arts et des sciences, l'apprentissage de métiers pratiques tels que la reliure, l'imprimerie, l'industrie en général... En un mot, l'école nouvelle doit devenir le centre d'un apprentissage de la vie plutôt que d'études abstraites. Ces suggestions ne devaient pas rester lettres mortes et en 1938, le coût annuel des « Récréations » se chiffrait à la somme de 10,165,857,000 dollars ! Dans une seule organisation, la W.P.A., quarante-neuf mille personnes étaient occupées par la Division des Récréations. Rares sont les pays qui pourraient consacrer

crer un semblable budget à organiser des loisirs et qui accepteraient cette conception de l'éducation !

*
* *

Cependant, dans le plan des États-Unis, on trouve des directives concernant ce qu'on pourrait appeler : la philosophie des loisirs ; quelques-unes d'entre elles nous paraissent assez pratiques et assez générales pour pouvoir servir de conclusion à cette étude très fragmentaire du problème des loisirs.

1. S'intéresser à une activité que l'on pourra continuer à pratiquer plus tard à l'âge adulte.

2. Cette activité doit avoir une valeur intrinsèque.

3. On doit pouvoir retirer de cette activité, un sens de maîtrise, de progrès, de succès.

4. Cette activité doit, si possible, donner à l'individu, la sensation d'appartenir à un groupe social déterminé.

5. L'individu doit pouvoir y faire œuvre créatrice et y exercer ses plus hautes facultés.

6. Choisir des loisirs qui permettront d'utiliser les ressources du milieu : musée, piscine, fermes, bibliothèque spécialisée, etc.

7. Les loisirs doivent être interprétés comme un aspect positif de la culture moderne, le complément essentiel du travail ; on ne doit jamais les considérer comme une cessation du travail et une « manière d'oisiveté ».

LE CAOUTCHOUC

André ROCHON

Le caoutchouc est parmi les dons que le Nouveau-Monde a faits à la civilisation universelle l'un des plus importants.

D'abord considéré comme un objet de curiosité qu'on rapportait de voyages chez les mystérieuses peuplades sud-américaines, il ne commença à être utilisé que très longtemps après, lorsqu'on eût appris à le travailler convenablement.

Il est certain que les indigènes qui habitaient l'isthme américain connurent tôt le caoutchouc qu'ils extrayaient d'un arbre assez répandu dans leur pays, mais que les usages qu'ils faisaient de ce latex

étaient assez restreints. Quelques peuplades toutefois l'utilisaient pour imperméabiliser grossièrement des vêtements. On s'en servait aussi pour faire des balles de jeu. Un jeu très semblable à notre ballon au panier actuel était très en vogue il y a déjà plus de cinq cents ans. On a en effet retrouvé au cours de fouilles faites dans le Honduras des terrains dallés limités à deux extrémités par des murs portant un anneau de pierre. D'Anghiera (1521), Salahan (1529) et Valdez (1535) font mention de ce jeu qui se joue au moyen d'une sorte de ballon élastique

qu'on doit lancer dans un anneau de pierre fixé à un mur. Selon Antonio de Tordesilla (1601), Colomb aurait appris ce jeu à son deuxième voyage.

Mais la première mention sérieuse que nous ayons du caoutchouc est celle de Charles-Marie de la Condamine (1751). Il recueillit au cours de son expédition scientifique un certain nombre de substances inconnues, parmi lesquelles le caoutchouc, qu'il fit parvenir à l'Académie des Sciences. Au spécimen, il joint les notes suivantes : « Dans la province d'Esméralda croît un arbre que les indigènes nomment « heve ». Lorsqu'on entaille l'écorce, il en coule une substance blanche qui durcit et fonce à l'air. Les gens utilisent cette résine pour fabriquer des torches. Dans la province de Quito, on enduit de cette résine des étoffes qui deviennent imperméables. Dans l'Amazone, on extrait la même résine d'un arbre appelé « cahutchu ». Les indigènes préparent aussi des chaussures et récipients imperméables et incassables en étendant de la résine sur une forme en terre. Quand le fluide a durci, on brise la forme qu'on sort par l'ouverture. »

Mais si La Condamine a été le premier à parler des usages du caoutchouc, c'est François Fresneau qui le premier a décrit, dans son rapport sur la flore guyanaise l'arbre dont il est extrait et la manière dont les indigènes obtiennent la résine. Il envoie en France des étoffes caoutchoutées et en préconise l'emploi dans la fabrication des boyaux, sacs imperméables et appareils pour les plongeurs.

En 1762, le botaniste français Jean-Baptiste Aublet baptise l'arbre décrit par Fresneau du nom de « *Hevea guyanensis* » et dans les quelques années qui suivent des arbres fournissant une résine élastique similaire sont aussi découverts à Mada-

gascar, aux Indes et aux Indes Hollandaises.

On commence alors à s'intéresser à la précieuse substance dont on entrevoit les multiples usages.

Mais s'il était facile aux indigènes d'utiliser le latex frais, on n'avait pas encore trouvé le moyen de solubiliser la résine durcie. On cherchait donc un solvant qui dissoudrait le caoutchouc sans en altérer les propriétés. Hérisant et Macquer (1761) proposèrent l'éther. Ils réussirent à préparer par ce procédé des tubes de caoutchouc rudimentaires et à produire des tissus imperméables.

En 1770, le chimiste anglais Priestley ayant découvert qu'on peut faire disparaître les marques de crayon en les frottant au moyen d'un morceau de caoutchouc, cet usage devint bientôt le plus important de la substance, et deux ans plus tard, Magellan rapporta de son voyage un grand nombre de cubes destinés à cet usage.

Mais la première fabrique d'objets caoutchoutés fut celle que Charles Macintosh établit à Glasgow en 1823. On y fabriquait le tissu macintosh encore bien connu aujourd'hui en intercallant entre deux pièces d'étoffe une couche de caoutchouc solubilisé dans le benzène.

En 1826, Thomas Hancock découvre qu'on peut liquéfier le caoutchouc en le soumettant à l'effet de la chaleur et de la pression, procédé permettant dorénavant de l'utiliser sans être obligé de le dissoudre dans un solvant.

Mais il y avait encore un inconvénient important ; c'est que le caoutchouc est extrêmement sensible aux variations de température. À chaud, il devient très collant et à froid, friable. C'est alors que Lüdersdorff en Allemagne, Goens en Hollande et Hayward aux États-Unis constatent presque en même temps, vers 1822,

que l'addition à chaud de soufre à une solution de caoutchouc augmente de beaucoup sa stabilité. Mais c'est à Charles Goodyear que revient le mérite d'avoir perfectionné et répandu le procédé qu'il avait appris de Hayward. La vulcanisation était née, le caoutchouc allait devenir l'un des produits les plus importants de l'industrie moderne.

Pendant les trois quarts de siècle qui ont suivi, on n'a mis au point aucun procédé important de traitement du caoutchouc naturel ; on a simplement perfectionné la technologie des procédés déjà connus.

Mais en 1906, George Oenslayer remarque que certaines substances empêchent le caoutchouc de s'oxyder et aussi qu'elles accélèrent et rendent plus complète la vulcanisation. Goodyear employait déjà le blanc de plomb dans son procédé de vulcanisation mais c'est Oenslayer qui le premier étudia scientifiquement la question. En 1918, Spence préconise l'emploi de substances organiques et spécialement la pipéridine comme accélérateur.

Entre temps, en 1851, Nelson Goodyear avait découvert qu'en chauffant le caoutchouc avec une quantité de soufre plus grande que celle qui est nécessaire pour la vulcanisation, il obtenait une substance dure. C'était l'ébonite, le premier de la grande famille des plastiques d'une si grande importance actuelle.

*
* *

Pendant les hausses de prix et la guerre où la consommation du caoutchouc augmente considérablement tandis que les sources d'approvisionnement sont assez restreintes, on a songé à récupérer et régénérer le caoutchouc usagé.

Différents procédés ont été proposés pour séparer le caoutchouc des substances

qui y avaient été incorporées et lui redonner ses propriétés premières. Tous ces procédés peuvent se ramener à trois genres.

1 — Solubilisation du caoutchouc par un solvant approprié puis dévulcanisation par traitement chimique redonnant du caoutchouc naturel.

2 — Destruction chimique des substances étrangères puis liquéfaction à chaud et sous pression du caoutchouc résiduel.

3 — Pulvérisation mécanique du caoutchouc débarrassé des substances étrangères et incorporation à du caoutchouc neuf.

Ce caoutchouc régénéré est ordinairement mêlé à du caoutchouc neuf dont il permet d'abaisser le prix sans généralement en modifier la qualité. En temps de paix, le caoutchouc régénéré forme 30% de la consommation totale. La guerre a dû élever grandement ce pourcentage.

*
* *

Mais aussi, parallèlement à l'industrie du caoutchouc naturel s'est développée peu à peu, surtout pendant les périodes de guerre une industrie qui est devenue maintenant de première importance : celle du caoutchouc synthétique ou artificiel.

Williams, dès 1860 avait remarqué que l'isoprène, gaz qu'il avait découvert, pouvait se transformer en une masse élastique ressemblant au caoutchouc. Bouchardat, en 1879, expérimenta sur le phénomène mais obtint des résultats assez peu satisfaisants.

En 1909, le Dr Hofman, travaillant à la fameuse Farben-fabriken vorm. Fr. Bayer and Co. réussit à perfectionner la réaction de Williams et Bouchardat en changeant les conditions physiques et les catalyseurs employés. Il obtient un caoutchouc chimiquement semblable au caoutchouc naturel.

En 1910, Harries obtient aussi un caoutchouc artificiel en employant le sodium comme catalyseur. En 1913, il réussit à préparer une masse élastique blanche en quantité appréciable en exposant l'isoprène aux radiations ultra-violettes, mais le rendement était encore beaucoup trop faible pour que le procédé puisse être employé industriellement.

Tous ces procédés employant l'isoprène comme matière première furent assez peu utilisés industriellement en raison de la difficulté de préparation de cette substance. De plus, le produit obtenu, quoique se vulcanisant très bien et possédant une bonne élasticité est peu résistant.

Par contre, le diméthylbutadiène, homologue de l'isoprène se prépare très facilement. Lorsque le problème du caoutchouc devint critique en Allemagne, on construisit des usines qui fabriquaient le caoutchouc méthyl. On en était arrivé à la fin de 1918 à une production de 150 tonnes par mois. Ce caoutchouc a toutefois l'inconvénient de se détériorer à l'air sous l'influence de la lumière et après la guerre il fut peu employé sinon comme isolant électrique où il est supérieur au produit naturel.

Après la guerre, on poursuivit des recherches tant aux États-Unis qu'en Angleterre et en Allemagne. Mais on ne se mit sérieusement à la besogne en Amérique que lorsque l'on se rendit compte que l'Allemagne étudiait scientifiquement le problème.

C'est surtout la découverte et la mise au point du procédé par émulsion qui allait promouvoir le développement de l'industrie du caoutchouc synthétique. La première recherche sur le sujet date de 1912 et fut effectuée dans les laboratoires allemands. Actuellement, la plus grande partie du caoutchouc produit, l'est au moyen de ce procédé.

À quelqu'un qui n'est pas très renseigné sur cette question, il peut sembler que les types de caoutchouc artificiel sont très nombreux. Il n'en est rien. Tous ces noms ne sont que des marques de commerce employées par diverses compagnies pour désigner des produits assez semblables.

Ainsi, le Buna 85, le Buna 115, le S.K.A., le S.K.B., sont des polymères du butadiène, le Buna S allemand, le Chemigum IV et le Hycar OS américain et le G.R.S. canadien sont obtenus par copolymérisation du butadiène avec le styrène, les caoutchoucs Buna N sont le résultat de la copolymérisation du butadiène avec l'acrylonitrile.

On entendra aussi parler du Méthyl, le premier caoutchouc synthétique, du sovrène et du néoprène dont la découverte par le père Newland aux États-Unis, il y a quelques années fit sensation.

Il y a enfin toute une série de nouveaux produits qui sont fabriqués depuis le début de la guerre aux États-Unis : l'Améripol employé à la fabrication des pneus, le Hycar, le Butyl, le Norepol, l'Agripol mais tous se ramènent à des types simples, les techniques seules changent.

Il y aurait peut-être lieu de donner ici quelques explications sur ce procédé de polymérisation qui est la base de toute la fabrication des caoutchoucs synthétiques. Les matières premières employées tels que le butadiène, l'isoprène, le styrène, sont toutes des substances qui possèdent la propriété de pouvoir s'unir à elles-mêmes dans certaines conditions formant ainsi de longues chaînes de molécules qui sont précisément les molécules du caoutchouc synthétique. On appelle copolymérisation, la polymérisation simultanée de deux molécules différentes de manière à former une chaîne ou alternera chacune des deux molécules.

Quelle a été la part du Canada dans ces recherches et cette production ? Nous n'avons au pays que deux usines de caoutchouc synthétique mais l'une d'elles, celle de Sarnia, est une des plus importantes au monde.

On y fabrique deux sortes de caoutchouc : le Buna S, produit ici sous le nom commercial de G.R.S. et le caoutchouc butyl, mais le Buna S occupe la plus grande partie de la production. On y fabrique aussi une petite quantité de Thiokol à l'usine de Naugatuck. L'usine de Sarnia est la plus moderne qui soit à l'heure actuelle. Elle produit non seulement le caoutchouc, mais aussi, à partir des matières premières les substances qui entrent dans la fabrication de ce caoutchouc.

Elle comprend dix usines distinctes :

1 — l'usine de pompage d'eau qui pompe 120,000,000 de gallons par jour, quantité suffisante pour fournir une ville de 1 million d'habitants ;

2 — l'usine de pouvoir qui emploie 500,000 tonnes de charbon par année ;

3 — l'usine de cracking du pétrole ;

4 — l'usine de distillation des produits obtenus par cracking ;

5 — l'usine de distillation de l'isobutylène ;

6 — l'usine de concentration du butylène ;

7 — l'usine du butadiène ;

8 — l'usine du styrène ;

9 — l'usine de polymérisation du Buna S. ;

10 — l'usine de polymérisation du caoutchouc butyl.

Ces usines ont coûté \$48,000,000 et produisent actuellement 34,000 tonnes de

Buna S et 4,000 tonnes de caoutchouc butyl annuellement.

*
* *

Quel sera l'avenir économique du caoutchouc synthétique ? Une fois la guerre finie, le caoutchouc naturel réapparaîtra sur le marché. Le caoutchouc synthétique pourra-t-il soutenir la concurrence ?

Il est certain que celui-ci continuera d'être employé pour tous les usages où il donne un rendement supérieur à celui du caoutchouc naturel. Dans les autres cas, tout dépendra du prix de vente.

Le prix du caoutchouc naturel a dans le passé subi des variations très grandes ; depuis \$3.12 la livre en 1910, jusqu'à 23/8 cents en 1932. Son prix moyen a été de 15 cents la livre. Avant la guerre il se tenait autour de 22 cents la livre. La compétition du caoutchouc synthétique stabilisera certainement les prix. Actuellement, on vend celui-ci au prix de :

36 cents la livre pour le Buna S

33 cents la livre pour le butyl

45 cents la livre pour le néoprène.

Quelle sera aussi la politique économique qui sera adoptée à ce sujet après la guerre ? Les usines américaines de caoutchouc naturel appartiennent aux mêmes compagnies. D'autre part, le caoutchouc synthétique est un produit du pétrole qui est une autre industrie américaine majeure. Quelles seront aussi les répercussions de la guerre sur le mode de vie et par conséquent les salaires des ouvriers indigènes employés dans les plantations ?

C'est là un des innombrables problèmes qu'auront à résoudre les économistes à l'issue du présent conflit.

LA FRANCE DES CROISADES

René RISTELHUEBER

S'il est une épopée dont tout homme de foi catholique et de sang français doit rester fier, c'est bien celle-là.

Elle a marqué l'Orient d'une empreinte profonde qui a valu à la France une influence spirituelle aussi prépondérante que durable, s'étendant le long du bassin de la Méditerranée jusqu'aux Balkans d'un côté, et même jusqu'à la Mésopotamie et la Perse, de l'autre.

Le mouvement à la fois religieux et guerrier qui, pendant près de deux siècles, a poussé les chrétiens d'Europe vers l'Orient pour délivrer, puis conserver, le tombeau du Christ est parti de France. C'est dans une ville du centre de ce pays, à Clermont-Ferrand, que l'idée de la Croisade est née lorsqu'en 1095 un Pape français, Urbain II, a exhorté les fidèles à aller combattre les Musulmans en Terre-Sainte. C'est un moine français, Pierre l'Hermite, qui, par sa fougueuse éloquence, a entraîné les foules au cri de « Dieu le veut ».

Certes, la première Croisade était composée d'éléments divers, Flamands, Normands ou Germaniques, mais les Français en formaient la majorité. Le conquérant de Jérusalem, Godefroy de Bouillon, était Duc de Basse Lorraine et son frère Baudouin qui, le premier, porta le titre de Roi de Terre-Sainte, était Seigneur de Boulogne. C'est lui qui a organisé les États Latins d'Orient. Grâce au concours d'autres Seigneurs également venus de France, il a donné à sa conquête le caractère de sa nation en transplantant au loin les mœurs

et les usages de la mère-patrie, à commencer par sa langue.

Autour du Roi de Jérusalem, suzerain à la manière d'un Roi Capétien, s'étaient groupés d'autres Seigneurs, ses vassaux, qui possédaient chacun leur fief et constituaient une hiérarchie féodale semblable à celle de France. Au nord, la principauté d'Antioche échue au Normand Bohémond, le comté d'Édesse avec Baudouin du Bourg, puis le comté de Tripoli qui avait à sa tête le puissant Comte de Toulouse. Les Seigneurs francs avaient rallié à eux les chrétiens indigènes, Arméniens, Maronites, Syriaques, et ils implantèrent parmi eux une civilisation franco-syrienne qui eut son heure de prospérité.

Mais leur véritable tâche était de défendre la Terre-Sainte contre les Musulmans, infiniment plus nombreux. Sans cesse, ils étaient attaqués, tantôt par les Turcs de Damas au nord, tantôt par les Arabes d'Égypte au sud. C'est au prix d'exploits toujours renouvelés et de prouesses d'un héroïsme parfois invraisemblable qu'ils résistèrent à la menace musulmane. S'ils y réussirent, ce fut grâce à leur foi et à leur vaillance.

C'est sa foi et celle de ses soldats, qui permit à Baudouin I de repousser les Égyptiens, non loin de Jérusalem. Après avoir fait une confession publique, il se précipita à la tête de ses troupes enthousiasmées par la présence de la Vraie Croix, que le Roi avait fait porter au milieu d'elles, et qu'à nul prix elles n'auraient laissé tomber entre les mains des

Infidèles. Leur énergie à tous se trouvant décuplées, ils remportèrent sur un ennemi très supérieur une victoire inespérée et, par la suite, bien d'autres triomphes du même genre se répétèrent.

Les actes d'héroïsme, les figures pittoresques abondent dans cette merveilleuse histoire des Croisades que les Seigneurs français ont illustrés de leur sang.

C'est Jocelyn de Courtenay qui, fait prisonnier en même temps que le Roi Baudouin II, s'évade d'une lointaine forteresse turque, traverse, au prix de mille périls, l'Asie-Mineure pour arriver épuisé, les pieds en sang, jusqu'à sa Seigneurie où il allait chercher des secours pour délivrer le Roi.

Bien des années plus tard, devenu vieux, mortellement blessé au cours d'un combat Jocelyn se fait porter au milieu de ses troupes qui mettent l'ennemi en fuite : « Beau Sire Dieu », s'écria-t-il, en tendant les mains vers le ciel, « je vous rends grâce et merci. Grâce à Vous, moi demi mort et impotent, j'ai fait reculer l'ennemi. Je connais ce que je dois à Votre bonté », — et il expira.

Quelle plus noble figure que celle de l'infortuné et admirable Baudouin IV, le dernier Roi effectif de Jérusalem ? Dès son enfance, il avait été atteint du mal hideux de la lèpre, si fréquent en Orient. Encore adolescent, ce Roi martyr, modèle de résignation et d'énergie, raidi dans un suprême effort, se hissait sur un cheval pour se mettre à la tête de ses soldats jusqu'au moment où, le corps rongé par son affreuse maladie, il dût être porté sur une litière. Devenu une sorte de cadavre vivant, et aveugle, se faisait encore conduire au combat et, par deux fois, l'apparition de ce spectre sublime fit miraculeusement reculer d'effroi l'armée du Sultan d'Égypte, le fier et puissant Saladin.

Bien plus ! Le courage et l'endurance des guerriers chrétiens étaient tels qu'ils

avaient étendu leurs conquêtes en s'enfonçant vers le sud, dans des régions torrides. C'est ainsi que dès le premier Roi de Jérusalem franchit les Monts de Moab qui bordent la Mer Morte. Dans les territoires à moitié déserts de la Transjordanie, il fit construire une redoutable forteresse qu'il appela Montréal, et dont le premier Seigneur fut Romain du Puy. La grande métropole du Canada ne fut donc pas la première à porter ce nom. Plus de cinq siècles avant sa fondation, d'autres Français avaient déjà fondé un autre Montréal, non pas au milieu des forêts couvrant une île entourée d'un fleuve immense, mais au milieu des sables arides d'un désert sans eau. Rien ne témoigne mieux que cette diversité du génie colonial de la France bâtissant aux deux bouts du monde deux Montréal.

L'un des Seigneurs de Montréal — celui de Palestine, — Renaud de Chatillon, fut un fameux paladin et un splendide aventurier. Ayant construit une flotte de bateaux démontables en Méditerranée, il la fit transporter à dos de chameaux à travers le désert jusqu'au fond de la Mer Rouge où l'on en réunit les morceaux. Devenu corsaire, Renaud terrorisa les felouques et les boutres arabes par sa soudaine apparition. Des bateaux francs en Mer Rouge ! Personne ne pouvait y croire. Et cependant les marins chrétiens ravaageaient les côtes d'Arabie, s'approchant de La Mecque, la Ville Sainte de l'Islam. Allaient-ils, à leur tour, s'emparer du tombeau de Mahomet ? Renaud de Chatillon n'en doutait pas. Il se voyait déjà pénétrant dans l'Océan Indien pour entreprendre, avec une poignée d'hommes, la conquête des Indes. Au XII^{ème} siècle l'audace tenait lieu de génie et Renaud n'en manquait pas.

Hors de lui, Saladin mit fin à cette étrange équipée. Il fit construire une flotille qui se mit à la poursuite de Renaud, dont les bateaux furent tour à tour captu-

rés, mais lui-même se tira sain et sauf de l'aventure. Ce ne fut pas pour longtemps.

Peu d'années après, en 1187, les Musulmans livrèrent aux guerriers francs une grande bataille en Galilée. Bien que devenu un vieillard, Renaud qui s'était lancé au combat avec impétuosité, fut fait prisonnier. Avec quelques Seigneurs chrétiens, on l'amena sous la tente où le Sultan Saladin se rafraîchissait avec des sorbets parfumés à l'eau de rose. Guerrier terrible mais chevaleresque, Saladin offrit des sorbets aux autres prisonniers, mais à Renaud, qu'il considérait comme son ennemi personnel, il demanda : « Si j'étais à ta place, que ferais-tu de moi ? » — Le Seigneur franc répondit sans broncher : « Je te ferais sans tarder couper la tête. »

Saladin bondit sur lui, le sabre haut, dans un tel emportement qu'il manqua son but et l'atteignit à l'épaule. Aussitôt les serviteurs se précipitèrent sur le malheureux et lui tranchèrent la tête qu'ils jetèrent devant le Sultan. Ainsi périt le turbulent Seigneur de Montréal après avoir fait retentir tout l'Orient du bruit de ses exploits.

Quelle épopée aussi que celle du Roi de Jérusalem, Amaury, intervenant en Égypte et dont les soldats, plus de six siècles avant ceux de Bonaparte, remportèrent déjà une victoire au pied des Pyramides ! Et celle des héros de la quatrième Croisade, Français eux aussi, s'emparant en 1204 de Constantinople, renversant l'Empire byzantin en Europe pour y substituer un éphémère Empire Latin d'Orient qui dura un demi-siècle avec des Seigneurs français régnant à Constantinople, à Athènes, à Salonique et jusqu'en Roumanie !

Trois rois de France ont personnellement pris part aux Croisades : Louis VII, qui assiégea vainement Damas, Philippe-Auguste qui, plus heureux que Bonaparte, s'empara de Saint Jean d'Acre avec l'aide

du Roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, et enfin saint Louis.

Ce dernier prit la Croix alors que Jérusalem était définitivement perdue et que la conquête en Syrie ne reposait plus que sur des bases singulièrement fragiles. Par deux fois il tenta de venir à son secours. D'abord en allant frapper la puissance musulmane en Égypte où, après des prodiges d'héroïsme, ses troupes furent vaincues, non par les armes mais par les épidémies. Fait prisonnier, saint Louis impressionna les Musulmans par son attitude. Jamais ils n'avaient témoigné tant de respect à un homme d'une autre religion. Aussi, craignant l'admiration que commençait à inspirer ce Roi chrétien, le Sultan préféra le relâcher moyennant une forte rançon. Rendu à la liberté, le Roi de France, pendant près de quatre ans, s'installa à Saint Jean d'Acre où il essaya de regrouper les communautés franques alors divisées en faisant revivre l'esprit des Croisades. Mais la France le réclamait et saint Louis dut quitter la Syrie sans avoir réalisé son rêve.

Quinze ans après, il repartait pour une nouvelle Croisade, se dirigeant cette fois sur Tunis, dont il espérait convertir le Souverain. La mort ne tarda pas à l'y surprendre. En 1270, le Roi de France expirait sur la colline de Carthage où les Pères Blancs ont depuis élevé à sa mémoire une vaste cathédrale dans cette Tunisie devenue française.

Sa mort marqua la fin des Croisades. Elles n'ont plus été qu'un glorieux souvenir, un souvenir tout imprégné d'héroïsme et d'esprit français. Pendant près de trois siècles, tout lien sera rompu entre l'Orient et l'Occident jusqu'au moment où les Missionnaires reprendront sur un terrain pacifique l'œuvre des Croisés. Et quand, en 1535, François I^{er} signera avec le Sultan Soleiman le Magnifique les premières Capitulations qui accordaient à la

France le protectorat sur les catholiques d'Orient, il apparaîtra aux yeux des populations indigènes comme un nouveau Godefroy de Bouillon.

Comment dès lors s'étonner que, récemment encore, tout étranger était appelé en Orient « frangi » — un franc —, tant la primauté morale de la France y était incontestable.

À l'heure où, grâce à l'héroïque résistance de ses habitants et aux succès des armées alliées, la France ressuscitée réclame la grande place qu'elle a toujours occupée dans le monde, est-ce s'écarter du domaine de l'actualité que d'évoquer ses anciens titres de gloire et de rappeler que l'on disait : « Gesta Dei per Francos » ?

SOURCES D'INSPIRATION

Rex DESMARCHAIS

*Nathanaël ! quand aurons-nous
brûlé tous les livres !*

André GIDE

Tous les livres, sans exception aucune ? Évidemment, Gide pousse un peu fort dans ses conseils au jeune Nathanaël. À lire le texte, on se rend compte qu'il s'agit d'hyperbole : au fond, Gide serait très désappointé que Nathanaël brûlât tous les livres, même ceux de Gide. Et s'il recommande à son disciple, de jeter *Les Nourritures terrestres*, après lecture, c'est qu'il est persuadé que le bon jeune homme n'en fera rien. On ne jette pas les *Nourritures terrestres* au poêle ou à la poubelle : on les range soigneusement dans sa bibliothèque, à portée de la main, pour les reprendre et se griser de leurs incantations, de temps en temps au cours de la vie. Gide, qui sait beaucoup de choses, sait cela aussi. Il donne à Nathanaël une abondance de conseils qui doivent être pris avec un grain de sel. Gide se suppose un

disciple intelligent, sensible à l'ironie, capable d'interpréter ce qu'on lui propose, d'en appliquer l'esprit et non la lettre. Un de mes excellents amis, M. Joseph Brunet, bibliothécaire et homme d'esprit (les deux ne sont pas incompatibles) jugerait indécent qu'on brûlât tous les livres. Il en dévouerait un bon nombre aux flammes mais il demanderait grâce pour quelques-uns. Il dirait : « Gide a raison, bien raison... dans la mesure où il n'est pas lu par des imbéciles. » Je suis parfaitement d'accord avec mon excellent ami : *Les Nourritures terrestres*, farcies volontairement de *mauvais* conseils, ne sont pas écrites pour les crétins : les crétins voudront vivre, à la lettre, la vie que recommande Gide à son disciple imaginaire — et qu'il n'est pas possible de vivre littéralement. Au jeune homme qui lui avouerait qu'il

a voulu se conformer point par point à la vie suggérée par les *Nourritures*, je vois d'ici par quel mince et diabolique sourire Gide répondrait.

*
* *

Brûler tous les livres, tentation de certaines heures de dégoût et de saturation littéraire. Je suis un grand ami des livres, j'aime les beaux textes et la simple beauté matérielle des volumes : il y a peu de choses qui me semble aussi aimable au monde qu'un texte de valeur enchâssé dans une édition soignée. Pourtant, il arrive que la poussière des bibliothèques (la mienne comprise) m'étouffe. Je considère d'un regard désolé les murailles de livres et, à ces moments de lassitude, c'est la vanité de cet immense savoir accumulé qui me frappe douloureusement. Je me demande combien il s'est publié de milliards de volumes depuis la découverte de l'imprimerie ? Quelle somme fantastique de connaissances, de science, ces milliards de volumes représentent ? Et je songe que 95% de ces connaissances sont perdues, inutilisées, inutilisables sans doute : à peine les chercheurs de métier, les érudits, explorent-ils quelques coins de ces prodigieuses cimetières de livres : ces montagnes d'imprimés ne font rien pour le bonheur de l'homme, pour le soulagement de l'humanité inquiète et souffrante. Je soupire : « Ah ! oui, Nathanaël, brûlons joyeusement ces vains monceaux de papier noirci ! » Puis, je me surprends à épargner tel et tel livre, à sauver une petite bibliothèque qui, graduellement, s'accroît, devient une bibliothèque considérable. Non, mieux vaut ne rien brûler, ne rien détruire mais sortir de ce renfermé où l'odeur de l'encre et du papier, où l'atmosphère imbibée d'intellectualisme coupe la respiration. La fatigue cérébrale devient

si écrasante qu'elle se répand comme un dissolvant et un poison dans l'organisme entier : la pensée (surtout lorsqu'on mesure sa vanité presque totale, le peu d'action qu'elle exerce sur la vie comparative-ment à son intensité dévorante), l'excès de pensée, en particulier, épuise les réserves du corps et verse dans l'être une amertume voisine du désespoir. Les livres nous ont appris tant de choses inutiles, surchargé de tant d'idées contradictoires, que notre instinct s'insurge contre cette affreuse science livresque : le corps demande grâce et, parce qu'il veut ne pas s'étioler et mourir, il nous supplie de nous délivrer (temporairement, du moins) de tout ce que nous savons ou croyons savoir, de nous purifier de la crasse intellectuelle. Notre corps sait bien, lui, qu'il n'a pas besoin de beaucoup de connaissances pour vivre. Lorsque l'homme sera devenu un dictionnaire ambulante, une encyclopédie vivante, sera-t-il très avancé dans la voie du bonheur ? L'excès de culture — comme tous les excès — aboutit à la monstruosité. Dans la vie d'un écrivain surtout, il y a des périodes de décrassement et de désintoxication absolument indispensables : « Ah ! Nathanaël, au feu tous les livres ! » Ou, mieux : « Fermons la porte de la bibliothèque, nous y reviendrons plus tard. Allons respirer le grand air, jouir du ciel, des paysages, des chants d'oiseaux, du spectacle des foules qui passent. Nous nous retremperons dans la nature, nous étudierons la vie et l'homme sur place, non plus dans les livres qui ne sont que reflets de la vie et de l'homme, des villes et des champs. » Je veux marquer fortement, ici, que je ne m'élève ni contre l'art de penser ni contre la culture mais contre leurs excès qui amènent une saturation, une intoxication, une déviation de l'optique : le monde vu uniquement à travers les livres est déformé, chimérique pour une bonne part. L'écrivain apporte son témoignage, délivre son message : il

doit connaître par lui-même sa propre personne et avoir une expérience personnelle de la vie : la connaissance et l'expérience livresques ne peuvent produire que le reflet d'un reflet, ce qui est bien faible, insuffisant.

*
* *

Le romancier canadien-français, tout particulièrement, est guetté par ce que je nommerais : le danger des maîtres et des chefs-d'œuvre français. Il admire naturellement (et c'est justice) ces maîtres et leurs œuvres puissantes. Il est enclin, à son insu très souvent, à faire comme eux lorsqu'il conçoit et écrit son roman. Ce phénomène de l'imitation inconsciente (qui parfois va jusqu'au pastiche) serait fort intéressant à analyser ; il serait instructif d'en dégager les éléments constitutifs : le Canadien français, pour des raisons historiques connues, n'est pas encore très habile au maniement des idées ; il ne maîtrise pas son vocabulaire. De là, l'effort de penser lui est pénible, le fatigue rapidement. Le Canadien français doute foncièrement de sa propre valeur (je parle toujours pour l'écrivain) même s'il affecte des prétentions outrées : il a peur d'être lui-même, il contracte et dissimule l'originalité qu'il possède peut-être. Il tient un compte exagéré des réactions possibles du milieu, voire de l'étranger. Il manque d'une culture générale solide et étendue et il ne se donne guère la peine d'acquérir les connaissances particulières indispensables pour parler avec compétence et vraisemblance sur des sujets précis. Alors, s'il s'agit d'un romancier, par exemple, il produira un roman dont cent soixante et quinze pages sur deux cents sont simplement de la mauvaise littérature, du verbiage, un ramassis de clichés éculés et de « beautés » galvaudées depuis cinquante ans par les romanciers français de troi-

sième ordre. Le roman n'est pas intéressant parce que son auteur n'est pas intéressant, ne sait à peu près rien et ne maîtrise pas le peu qu'il sait. Au fond, il ne croit pas à l'importance de son ouvrage, il a vaguement conscience qu'il ne dit rien de neuf ni d'essentiel. Il a à peine regardé son milieu (qu'il prétend décrire pourtant) ; au lieu de se renseigner avec précision et scrupule, il a laissé divaguer son imagination ; il a utilisé, à peu près sans s'en rendre compte, les réminiscences livresques qui flottaient, confuses, fragmentaires, dans sa mémoire. La critique et le public ont tôt fait d'accoler à l'auteur du roman l'épithète : muriacien ou duhaméliste. L'épithète est souvent, trop souvent, méritée, hélas ! Nous aurons bien de la difficulté (nous, romanciers canadiens-français) à nous arracher à la puissante emprise de *Thérèse Desqueyroux* et du *Désert de l'amour*, de *Salavin* et des *Pasquier*, de *Jean Barrois* et des *Thibault*. Je ne vois pas comment nous pourrions ne pas admirer ces œuvres admirables. Je ne vois pas comment nous pourrions échapper aux méfaits d'une admiration proche de l'envoûtement. Il aurait fallu que nous ne les eussions pas lues, relues. Du moment qu'elles sont incorporées à notre substance !...

*
* *

Et, pourtant, je me dis qu'il existe une voie d'évasion hors de la géôle de nos admirations, qu'une porte reste ouverte, pour nous, sur le salut : sortir des bibliothèques, nous mêler à la vie. Peut-être, au hasard de nos courses aventureuses et de nos expériences directes en plein réel, perdrons-nous les livres qui grèvent d'une charge accablante notre personnalité, qui strangulent notre originalité. Si nous réussissons à nous intéresser aux spectacles

vivants qui nous entourent, nous passionner pour eux, nous aurons moins souci des maîtres et des modèles, nous voudrions transposer dans nos créations romanesques ce que nous offre la vie : nous avons la chance d'avoir autour de nous une matière *littérairement vierge*. Nos romanciers n'ont guère exploité les ressources de notre milieu, ses possibilités romanesques. On serait en peine d'indiquer un roman, un seul, sur la vie particulière d'une grande ville du Québec. Ni Montréal, ni Trois-Rivières, ni Sherbrooke n'ont suscité un romancier qui sut découvrir les caractéristiques de sa ville et les décrire avec justesse, avec profondeur, avec de suffisants détails. Affirmera-t-on que nos villes manquent de caractère?... Ne serait-ce pas plutôt que le romancier n'a pas su discerner ce caractère, l'étudier avec patience, n'a pas eu le courage de le peindre ? C'est à dessein que je n'ai pas nommé Québec. Car, pour Québec, il y a *Sur la pente douce* de Roger Lemelin. C'est une première tentative, assez réussie, de description par le romancier de son milieu naturel. Lemelin a mis sa griffe (je ne dis pas que ce soit la griffe du lion) sur son patelin, c'est-à-dire, en l'occurrence, un faubourg de la Vieille capitale. Son roman se distingue surtout par d'assez bons éléments satiriques. Je crois que l'ouvrage, tel que réalisé, réjouirait Olivar Asselin. Asselin m'a souvent indiqué la palette du roman satirique pour peindre nos mœurs. Mais ce n'est là qu'un aspect du roman (qui a produit ses chefs-d'œuvre français, certes) mais qui ne demeure pas moins une seule facette du diamant. Chez nous, le roman satirique peut être une réaction excellente contre l'horrible roman faux, à la gloire du fumier natal, et qui pue le mensonge, la sottise, la propagande imbécile en faveur du retour à la terre. *Un homme et son péché* et *30 arpents* marquent une réaction vigoureuse contre les inqualifiables romans-bergeries qui ont

failli tuer le genre romanesque au Canada français. Évidemment, Ringuet a voulu peindre en noir : c'est la rançon d'une forte réaction que de forcer la vérité, parfois jusqu'à la caricature. Ces réactions, même si elles outrent le vrai, ont sauvé le roman campagnard de l'étouffement par l'hypocrisie et l'édulcoration. Dans le roman, inspiré par l'histoire, il suffit de retenir deux noms et deux titres : *Les Habits Rouges* de Robert de Roquebrune et *Les Opiniâtres* de Léo-Pol Desrosiers. Le roman historique — bâtard de l'histoire et de la fiction — n'est qu'une étroite subdivision dans l'ensemble du roman ; il intéressera toujours surtout les historiens de carrière qui veulent se délasser ou hasarder des hypothèses qu'ils n'osent formuler dans leurs ouvrages d'histoire pure. À la fois résurrection et reconstitution, le roman historique exige de son auteur des connaissances étendues et approfondies du passé. D'ailleurs le passé d'un peuple, si reluisant soit-il, est sa vie *morte*. Il n'a qu'un intérêt rétrospectif qui ne saurait aucunement se comparer à la vivacité, à l'intensité d'intérêt du temps présent, des années que nous vivons, et qui préparent l'avenir, qui contiennent le germe de nos espérances. Je ne veux nullement discréditer le roman historique : j'essaye de lui assigner le rang auquel il a droit dans le genre roman. Ce n'est pas le premier rang parce que le passé, chez un peuple normal, ne doit pas prédominer sur le temps présent. Sauf quelques exceptions, nos romanciers ne sauraient trouver une véritable issue à leurs forces créatrices dans le roman historique. Certains, peut-être feront d'heureuses découvertes dans la voie (déjà jalonnée de deux bons ouvrages) indiquée par Claude-Henri Grignon et Ringuet. Notre campagne canadienne n'a pas livré tous ses secrets à l'observateur et elle a encore bien des choses intéressantes à confier au romancier attentif et qui l'aime sans aveuglement.

Mais, marquons de nouveau ici que le roman campagnard est une subdivision limitée, précise. Il a pour objet la vie de la campagne — qui n'est pas toute la vie d'un peuple.

*
* *

Il y a aussi le roman psychologique pur, je veux dire celui qui borne son étude à l'âme humaine et à ses passions. Mettons, pour nous entendre, que le chef-d'œuvre de ce genre soit *Adolphe* et que certains romans de Mauriac, tels que *Le fleuve de feu*, *Génitrix*, *La Pharisienne*, l'illustrent bien, de nos jours. Ce roman psychologique pur (dont les activités de l'âme, de l'esprit et du cœur constituent toute la matière) risque de nous engager dans un chemin d'autant plus dangereux qu'il est plus séduisant au premier abord. Séduisant, oui ! Et plein de pièges dissimulés, d'obstacles insidieux. Le romancier se dit : « Je n'ai pas à tenir compte de l'observation extérieure, je n'ai pas à peindre de décor, à fixer de cadre, à décrire le jeu complexe des réactions sociales. Je n'ai besoin d'aucune connaissance d'ordre scientifique. Je me moque de l'histoire, de la géographie, de la vie sociale, de toutes les réalités physiques, matérielles. Quelle délivrance ! Quelle liberté ! » Il est vrai que le roman psychologique pur se passe à peu près de tout cela sans en souffrir — peut s'en passer sans dommage. C'est donc le plus facile, le plus attrayant de tous les genres de romans. Justement, c'est ici que poind la véritable difficulté : le romancier ne dispose plus que d'une matière excessivement mince et tenue, dépouillée de tout élément extérieur, réduite à l'essence : l'âme humaine. Or, remarquons que depuis qu'il y a des hommes, et qui écrivent, remarquons qu'ils ont

écrit — et bien écrit, dans l'ensemble — une multitude de choses sur l'âme humaine : ils ont étudié, exposé des milliers d'activités, de réactions de l'âme dans le jeu de ses passions. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus rien à dire sur elle. Mais cela doit rendre le romancier psychologue prudent : il ne doit pas s'imaginer qu'il découvre une nouveauté à tout coup ; et il peut craindre que ce qu'il dit sur ce délicat sujet, d'autres, avant lui, l'ont dit *mieux que lui*. Les maîtres français (pour ne citer que ceux-ci) ont exploré, sur un vaste espace et à de grandes profondeurs, le domaine de l'âme : creuser les mêmes filons que *La Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, *Adolphe* jusque *À la recherche du temps perdu* ont creusé, c'est risquer au moins, pour un romancier canadien-français, de n'y plus trouver de métal précieux. Et si l'on reedit les mêmes choses que M^{me} de La Fayette, l'abbé Prévost, Benjamin Constant, Marcel Proust, les redira-t-on mieux qu'eux ? Il serait osé pour nous de le croire. Notre maîtrise du langage ? Non, vraiment !... Racine a fait ses chefs-d'œuvre de presque rien, note Gonzagues de Reynold dans *Le XVII^e siècle*. Demeurons calmes, ne perdons pas de vue *que c'était Racine*. Chacun de nous ne l'est pas tout à fait. Le roman de psychologie pure a de quoi éveiller nos craintes ; du moins, il exige que nous ne l'abordions qu'avec circonspection : il est pour nous la route ouverte vers la pire littérature, la rhétorique creuse, le dévergondage intellectuel : tentation de regarder en soi-même avec complaisance, d'en tirer n'importe quoi et de l'exprimer n'importe comment — car l'expression parfaite n'est naturelle à personne et, sur l'étendue d'un roman, elle représente pour un écrivain canadien-français un effort presque insoutenable.

Les risques du roman psychologique, à peu près libre d'action extérieure, je les ai courus autrefois dans *l'Initiatrice* et

Le Feu intérieur ; je les ai courus parce que je ne les discernais pas et que j'avais cette belle innocence qui découvre le monde, croit lui apporter des lumières nouvelles parce qu'elle ignore que le monde est découvert et éclairé depuis un certain temps. Je voulais secouer par mes petits romans « audacieux » la tartufferie de nos Lettres. Je l'ai secouée, modestement, modérément, j'ai évité la sottise de vouloir briser toutes les verrières du temple littéraire. À défaut d'autres qualités, il y a de la sincérité et des audaces moyennes dans mes deux premiers romans. J'ai eu le goût de ne pas vouloir choquer pour le plaisir de choquer... Ces risques, d'autres les ont pris dans les mêmes années que moi : je songe à *Dilettante* de Claude Robillard, à *La Chair décevante* de Jovette-Alice Bernier : romans osés pour le temps où ils parurent. Je fais, ici, un peu d'histoire littéraire à vol d'oiseau : qu'on me pardonne, je suis trop sincèrement modeste pour m'ignorer, ne pas souffler mot de moi : il y a quinze ans, j'ai fourni ma contribution à la tentative de libérer notre roman du corset de fer que lui imposait un certain moralisme. Cette contribution et ma jeunesse ignorante m'excusent-elles d'avoir couru la périlleuse aventure du roman psychologique pur ?

Depuis !... En quinze ans, ce genre de roman a sommeillé chez nous, n'a rien donné jusqu'à la publication, il y a deux ans, de *Ils posséderont la terre* de Robert Charbonneau. Charbonneau a été marqué profondément par Mauriac, Gide, surtout, il me semble. Pourtant, sa personnalité réussit à transparaître dans *Ils posséderont la terre* et je crois qu'elle se dégagera, s'affirmera davantage dans son prochain roman *Fontile* (dont je n'ai lu que les deux tranches publiées dans *La Nouvelle-Relève*). À propos de *Ils posséderont la terre*, nous voyons se profiler, ombre menaçante, l'influence des maîtres du roman français de l'après-guerre (1914-1918).

Je ne dis pas que cette ombre efface toute lumière mais elle plane, opaque, dangereuse. Gide ou Mauriac, Duhamel ou du Gard, nous n'en sortirons donc pas ! « Ah ! Nathanaël, au bûcher tous les livres ! »... « Non, minute, Nathanaël ! Porte-les au grenier plutôt ! » (car il faudra y revenir aux maîtres et aux chefs-d'œuvre. Mais lorsqu'ils ne pourront plus nous écraser ; au contraire, lorsqu'ils ne nous feront plus que du bien).

Charbonneau, Lemelin, moi, nous *avons* que nous subissons des influences et nous nous ébrouons de notre mieux pour y échapper, nous cherchons, chacun avec nos lumières propres, des issues. Il est de tout jeunes romanciers, hélas ! qui ne semblent pas se douter qu'ils subissent terriblement des influences lorsqu'ils se confessent, sous forme de roman, avec un cynisme puéril et de fort mauvais goût. Eux, ils veulent casser tous les carreaux et ils « garrochent » leurs péchés (si peu originaux !) comme des gamins des cailloux. Ces *garrochages*-là ne signifient pas grand chose, ne scandalisent personne et n'effrayent même pas les petites filles. Personne ne frémit de ces tempêtes dans un verre d'eau même si un collégien, qui veut faire l'homme, les intitule *Orages sur mon corps*. Gide avait ses raisons de se déclarer pédéastre et nous sommes mal placés pour les juger. Gide, le plus bel artiste des lettres françaises d'aujourd'hui et de qui la syntaxe très particulière est tout à fait incompréhensible si l'on ignore son inversion sexuelle. Peut-être a-t-il voulu éclairer sa syntaxe, son art de penser et d'écrire par un aveu brutal ? On n'a pas fini de s'interroger sur Gide et de résoudre les problèmes que posent sa riche et complexe personnalité ! Mais des « orages sur mon corps », non merci ! Je crie : « Casse-cou ! » C'est précisément parce que j'ai de la sympathie pour nos tout jeunes romanciers et que j'espère qu'ils marqueront un progrès sur nous,

« les près de quarante ans », que je leur dis que la vraie force ne se manifeste jamais dans la recherche du scandale, dans le désir d'épater et de terrifier le bourgeois. Cette recherche, ce désir, ils corrompent, ils gâchent l'œuvre dans sa source parce que le romancier psychologue, essentiellement chercheur de vérité, doit frapper juste mais non pas frapper fort. Je souhaite à André Beland (il a dix-neuf ans, me dit-on) qu'il devienne, s'il a les dons, notre premier romancier. Voilà pourquoi, je lui indique que son « Orage... » est un mauvais départ : je ne reprocherai jamais à un romancier de *tout dire* (je pense que c'est sa fonction même) mais s'il traite de sujets délicats, j'exigerai qu'il s'exprime avec un tact sûr, en d'autres termes, que la perfection de son art rende acceptable, hausse sur le plan littéraire, les vérités crues qu'il dévoile, les aveux répugnants qu'il estime nécessaires de formuler. En général, les perversions sexuelles constituent une mauvaise matière littéraire parce qu'elles sont trop délicates à exposer dans un ouvrage romanesque. À peine les plus grands romanciers, qui maîtrisent l'art de la suggestion et de l'allusion, s'en tirent-ils. Il serait téméraire d'espérer qu'un jeune romancier canadien-français, qui en est à son livre de début, s'en tirât à son honneur et sans froisser le public. Lorsque la démangeaison nous pique de « lancer un pétard », de provoquer un scandale, souvenons-nous de l'exemple de Raymond Radiguet : à vingt ans, il publie un petit livre cynique *Le Diable au corps* (les tout jeunes raffolent du mot *corps* dans leurs titres) puis, aussitôt, il accomplit un redressement et son deuxième roman, c'est *Le Bal du comte d'Orgel* qui est au *Diable...* ce qu'un chef-d'œuvre est à un balbutiement.

*
* *

Oublier les livres, fuir, dans la mesure du possible, l'emprise des maîtres du ro-

man français d'aujourd'hui : pour nous, romanciers canadiens-français, c'est la condition nécessaire pour échapper au livresque, à l'imitation vaguement consciente. Nous ne saurions nous contenter d'être d'éternels imitateurs parce qu'il y a en nous, il y a autour de nous tout ce qu'il faut pour créer des œuvres originales, des œuvres à la fois largement humaines et qui expriment avec fidélité, avec vigueur les particularismes de notre peuple.

L'histoire, l'observation des mœurs campagnardes, la psychologie, l'emploi d'audaces calculées et voulues (et non pas d'un cynisme grossier, enfantin), voilà autant de sources que nous pouvons utiliser, combiner et qui vivifieront notre art du roman. Puis, il reste une dernière source qui est peut-être la plus importante de toutes et à laquelle nous avons le moins bu : l'observation patiente, perspicace de la vie de nos villes : leurs cadres mériteraient d'être décrits, leurs mœurs étudiées à fond, peintes. Chacune de nos principales villes du Québec compte aujourd'hui un, deux, trois romanciers. Que font-ils donc ? Ils font comme moi : saturés de littérature, ils rêvent de voyager, de décrire, dans leurs ouvrages futurs, Paris, Londres, Madrid, Moscou, Vienne, Rome, Venise, Florence, c'est-à-dire tous les lieux que les grands écrivains européens ont illustrés à jamais, transposés en des œuvres immortelles. Ce qui nous fascine en ces villes, ce sont moins les villes elles-mêmes que la littérature qui les auréole. Montréal, par exemple, manque absolument d'auréole littéraire. Si nous commençons à lui en fabriquer une ? Nous, romanciers Montréalais. Si nous commençons à poser un regard attentif, aiguisé, sur le décor familial, sur le milieu, les personnes qui nous entourent ? Un romancier regarde Montréal. Il peut n'y rien voir ; il peut y découvrir mille choses intéressantes. Tout dépend du regard ; de la foi, de l'acuité, de la ténacité du regard.

LA BARRIÈRE DU RHIN

La guerre se poursuit avec acharnement sur tous les fronts où les Allemands résistent avec l'énergie du désespoir.

Sur le front oriental, les Russes ont encore à faire face au nord à des divisions nazies qui, cramponnées sur leurs arrières en Lettonie, les empêchent pour le moment de pousser plus avant leur offensive en Prusse Orientale. Le secteur de Budapest est le théâtre de violents combats. L'armée rouge cherche à déborder la capitale hongroise devant laquelle elle a rencontré une résistance acharnée, et ses progrès deviennent depuis quelque temps très sensibles de ce côté.

En Italie, même opposition farouche. Aidés par le mauvais temps, les nazis s'évertuent à bloquer une lente avance vers Bologne.

Sur le front occidental, les armées alliées se heurtent au vaste réseau d'organisations défensives de la ligne Siegfried où toutes les ressources de l'art militaire ont été depuis longtemps accumulées et mises en œuvre pour enrayer leur poussée. Ménager de la vie de ses hommes, le Commandement en chef s'efforce d'opérer la destruction des formidables défenses allemandes avant de faire progresser ses troupes. Elles s'infiltrèrent cependant peu à peu aussi bien dans le secteur nord qui conduit vers Cologne, que dans celui du centre qui débouche dans le bassin de la Sarre déjà entamé. Mais c'est dans la partie sud que les progrès les plus remarquables ont été réalisés lorsque l'armée française du Général Leclerc a délogé les Allemands de la trouée de Saverne et s'est emparée de Strasbourg, libérant rapidement presque toute l'Alsace où quelques troupes nazies sont menacées d'encerclement dans les Vosges, tandis que le Général de Tassigny entraînait dans Belfort.

*
* *

L'avance générale des Alliés vers le Rhin pose le problème des frontières nord-est de la

France. Problème historique s'il en est, et que forts de leurs amères expériences, les Français paraissent bien décidés, cette fois, à faire trancher selon leurs traditionnelles aspirations si souvent déçues.

Aussi est-ce sur cette question que nous nous proposons d'attirer aujourd'hui l'attention de nos lecteurs en rappelant brièvement les données d'un grave problème qui remonte loin dans le passé.

À la suite de leur victoire remportée sur Napoléon, les Alliés (Grande-Bretagne, Russie, Autriche et Prusse) avaient signé à Paris, le 30 mai 1814, un traité qui, abolissant toutes les conquêtes de l'Empire, faisait rentrer la France dans les frontières qu'elle possédait avant la Révolution, sauf quelques agrandissements. Dans la région qui nous intéresse, la France conservait le bassin de la Sarre et la place forte de Landau. Grâce à cette nouvelle frontière, la Lorraine qui n'est pas protégée par des obstacles naturels comme celui de la barrière du Rhin forme pour l'Alsace, voyait sa défense améliorée dans le secteur très vulnérable situé entre la Moselle et le Rhin.

Mais le retour de l'Île d'Elbe et la défaite de Waterloo incitèrent les Alliés à imposer à la France des conditions plus rigoureuses. En vertu du second traité de Paris (20 novembre 1815), la majeure partie du bassin de la Sarre et Landau lui étaient enlevés, ainsi que quelques places fortes du Nord. La France payait l'épopée des Cent jours au prix d'une rectification de frontière destinée à faciliter l'entrée sur son territoire des armées d'invasion.

Telles qu'elles furent alors déterminées, ces frontières subsistèrent plus d'un demi-siècle, jusqu'en 1871, lorsque l'Allemagne victorieuse, au mépris de tout droit et malgré les protestations des populations intéressées, s'empara de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine.

La guerre de 1914-1918 provoqua la réparation de cette suprême injustice. L'Alsace-Lorraine fit retour à la France, le traité de

Versailles prenant soin de spécifier qu'il ne s'agissait nullement d'une annexion, mais d'une simple restitution, de la restauration d'un ordre de choses naturel précédemment détruit par la violence.

La France demandait davantage. Pourquoi maintenir en 1918 la sanction dont elle avait été l'objet un siècle auparavant pour la punir du retour de l'Île d'Elbe ? Pourquoi ne pas lui restituer ses frontières de mai 1814 en lui attribuant de nouveau Landau et le bassin de la Sarre ? Non seulement la frontière lorraine serait pourvue d'une meilleure couverture, mais l'octroi du riche bassin minier de la Sarre aurait été une juste compensation pour la destruction systématique par les Allemands des mines françaises du Nord (Lens, Courrières, etc...)

Malgré leur modération, ces revendications se heurtèrent à l'opposition des Alliés, notamment à celle du Président Wilson. Pour des motifs idéalistes, il se refusait à inscrire dans le futur Traité toute modification territoriale pouvant présenter l'apparence d'une « conquête ». Devant l'énergique protestation de M. Clemenceau, on aboutit à une transaction : le Bassin de la Sarre serait, pendant 15 ans, administré par un organisme relevant de la Société des Nations, ses mines étant exploitées par la France. À l'expiration de ce délai, les populations fixeraient elles-mêmes leur sort par un plébiscite. On sait ce qu'il en est advenu. L'envoi dans la Sarre d'un grand nombre d'ouvriers nazis et le déchaînement d'une violente propagande hitlérienne ont amené en janvier 1935, le retour de ce Bassin au Reich. Ce fut le premier succès du nouveau dictateur de l'Allemagne, aux dépens des intérêts français.

Là n'était d'ailleurs pas la revendication essentielle. Quatre fois envahie en 125 ans (1792, 1814, 1871, 1914), la France réclamait légitimement la sécurité de sa frontière de l'est. Après une victoire qu'il estimait complète, le Maréchal Foch avait déterminé avec précision les conditions de cette sécurité à laquelle ses compatriotes attachent une importance justifiée par la simple raison qu'ils sont sans cesse les premières victimes des agressions. Foch demandait non seulement une occupation temporaire de la rive gauche du Rhin, avec quelques têtes de pont sur l'autre rive, mais la constitution d'une Rhénanie autonome afin de former un état tampon entre la France et l'Allemagne. Bien des arguments militaient en faveur de

cette thèse. Composée de plusieurs petits états jadis indépendants, la Rhénanie n'avait été annexée à la Prusse qu'en 1815. Elle était au fond plus latine que germanique et de plus restée catholique. Malgré les efforts de « prussianisation » tentés par Berlin, jamais ses habitants n'avaient perdu leur caractère spécial ni leur particularisme, comme le prouvèrent par la suite les tentatives autonomistes du Dr Dorten. Mais Clemenceau rencontra une résistance absolue, aussi bien de la part de M. Lloyd George que du Président Wilson. L'opposition des points de vue risquait de devenir éclatante quand celui-ci proposa de remplacer la garantie rhénane par un engagement écrit des États-Unis de fournir une assistance militaire à la France en cas d'agression. M. Lloyd George se déclara prêt à la contresigner. Fort de cette garantie, le représentant de la France abandonna ses prétentions. Or les engagements du Président Wilson n'ayant pas été ratifiés par le Congrès, M. Clemenceau avait lâché la proie pour l'ombre.

Avant la signature du Traité de Versailles, le Maréchal Foch demanda à être entendu par les plénipotentiaires alliés pour protester contre la non-acceptation d'une clause qu'il considérait comme essentielle pour la paix, celle de l'Europe entière tout autant que celle de la France. On passa outre à sa solennelle protestation.

Bien plus, la rive gauche du Rhin avait été répartie en trois zones dans lesquelles l'occupation alliée avait été prévue pour 5, 10, et 15 ans, du Nord au Sud. Les derniers délais furent abrégés pour « encourager les tendances démocratiques et la bonne volonté de l'Allemagne ».

Le résultat est l'histoire d'hier. Au mépris des stipulations de Versailles, Hitler a rétabli le service militaire obligatoire, installé son armée en Rhénanie, puis, pour la *cinquième fois* en un siècle et demi, l'armée allemande a envahi la France.

Que les Français soient exaspérés d'être sans cesse attaqués, de voir leurs populations massacrées, leur territoire ravagé, leurs biens pillés, qu'ils réclament une protection, on ne le conçoit que trop bien.

Le Maréchal Foch avait raison en disant : « La frontière des Nations Alliées, comme celle de la France elle-même, est sur le Rhin. » Ces paroles prophétiques ont trouvé, il y a déjà quelques années, un écho en Grande-

Bretagne. Aux dernières nouvelles, il en aurait été de même au cours de la récente entrevue entre le Maréchal Staline et le Général de Gaulle.

Maintenant que les armées alliées s'approchent du grand fleuve historique, souhaitons qu'après qu'elles s'en seront emparées, les gou-

vernements reconnaîtront enfin que la nature a fait de celui-ci une barrière contre le germanisme et que si, par sa position, la France est appelée à servir de bouclier, il faut au moins que ce bouclier soit solide et son épaisseur renforcée.

André LIORAN

*Le Comité des Fêtes présentera
le 18 avril prochain*

le grand pianiste russe

SIMON BARERE

*Cet artiste de réputation internationale
sera entendu alors, pour la première
fois à Montréal.*

CETTE PAUVRE UNITÉ

On parle beaucoup de l'unité canadienne. On affirme qu'elle est nécessaire au progrès et à la grandeur de notre pays. Et cependant, cette pauvre unité est bien malade. Elle n'est plus que l'ombre d'elle-même, de ce qu'elle devrait être, une ombre fuyante, un rien, un mythe, une utopie !

Certes, il y a des gens de bonne volonté chez ceux qui appartiennent au groupe anglo-saxon et chez ceux qui ont du sang français dans les veines, mais pour bâtir cette unité canadienne, ne conviendrait-il pas que Jack Canuck et Jean-Baptiste fussent avant tout des Canadiens ? Un impérialisme outrancier et un nationalisme exagéré ne sont-ils pas tous deux une pierre d'achoppement au règne de l'unité nationale ?

L'expression « Ces maudits Anglais » n'a-t-elle pas son équivalent chez nos compatriotes de langue anglaise et presque mot pour mot ? Comment peut-on escompter la possibilité d'une unité véritable, tant qu'il y aura de la haine des deux côtés de la barricade — d'une barricade qui ne devrait pas exister ?

Soyez chics mais, en toute franchise, les Canadiens anglais de la province de Québec ne sont-ils pas mieux traités par nous, que les Canadiens français ne le sont dans les autres provinces ?

Qu'on se le mette bien en tête, on ne fera jamais des Anglais avec nous ! Quant aux Canadiens français, leur désir, c'est que nous soyons tous des Canadiens, avant d'être des Anglais ou des Français.

Il n'y aura de véritable unité canadienne-française que le jour où tous les Canadiens seront avant tout des Canadiens qui sachent considérer le Canada comme leur seule et unique patrie.

Il y a la langue, me direz-vous, c'est exact, mais alors que la plupart des nôtres parlent l'anglais ou, du moins, le comprennent, la

plupart de nos compatriotes anglophones ne parlent pas le français et n'en comprennent pas un traître mot ! L'unité canadienne ferait pourtant un grand pas en avant si tous les Canadiens parlaient les deux langues officielles au pays.

Cette pauvre unité nationale est bien malade ! Pour la remettre sur pied, il faudrait peut-être que les Canadiens anglais entendent un peu mieux le français, tout comme le Roi, la Reine, M. et M^{me} Churchill, M. Anthony Eden et tous les Anglais d'Angleterre qui sont de vrais patriotes et qui, tout de même, s'honorent de parler français !

LES VOLEURS D'ESCALIER

Une poignée d'étudiants de l'Université montréalaise ont été surpris, arrêtés et coffrés, au moment où ils s'approprièrent à démonter l'escalier roulant de la gare centrale du C.N.R.

Traduits devant le juge, ils avouèrent leur culpabilité, mais ils furent acquittés sur-le-champ, quand ils dirent au tribunal qu'ils avaient l'intention de transporter l'escalier roulant sur la pente du Mont-Royal, afin de pouvoir accéder d'une façon humaine à l'immeuble de l'Université de Montréal.

Ce qui précède n'a pas paru parmi les faits divers des quotidiens. C'est le produit d'une imagination fantaisiste, mais la vérité, c'est que des centaines de professeurs et d'étudiants sont obligés d'escalader la fameuse pente pour arriver au temple élevé du haut savoir !

Il faudrait un escalier roulant, un funiculaire, ou un appareil spécial qui aiderait les maîtres et leurs disciples à monter jusqu'à l'université sans se morfondre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'un millionnaire canadien-français vient de laisser dans son testament une somme assez rondelette à la Compagnie des tramways, afin qu'elle mette à la disposi-

tion de nos étudiants des autobus qui remplaceront dorénavant l'escalier monstrueux — indésirable !

Pourvu que ce ne soit pas encore un canard !

Comme il n'est jamais trop tard pour offrir ses bons souhaits, nous formulons le vœu que les autorités trouvent un moyen quelconque pour remédier à la situation ! Ou bien, qu'on transporte l'université ailleurs !

— C'est idiot ce que vous dites là !

— Peut-être, mais encore moins que la situation insupportable qui est faite aux malheureux et aux malheureuses...

Anastasia m'impose le silence. Je n'ai plus qu'à redescendre la côte. Le vent crie, siffle, souffle, ulule à 40 à l'heure et le thermomètre est à 20 degrés sous zéro. Mort à l'escalier !

LA PITIÉ POUR LES AUTRES

M. Untel est, comme Séraphin Poudrier, un cœur sensible. Et « c'est plus fort que son vouloir », il penche vers la pitié pour les criminels de guerre. Il a raison, puisqu'on doit pardonner leurs offenses à ceux qui nous ont offensés. Oui, mais le Christ a dit : « Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée. » Et ce n'est pas dans un roman-fleuve qu'on lit la phrase suivante : « Le ciel souffre violence et il n'y a que les violents qui l'emportent. »

Je vous entends me dire que dans les Béatitudes, on lit : « Bienheureux ceux qui sont doux et humbles de cœur. » D'accord, mais avant d'avoir pitié des bourreaux, ne pourrait-on pas songer à avoir pitié des autres, des victimes, des milliers, des centaines de milliers de civils meurtris, brûlés, cravachés, torturés et martyrisés jusqu'à la mort ?

En 1918, on a eu pitié des barbares et ils ont échappé à la vindicte de la justice. La pitié était à la base de l'idéologie wilsonnienne et lloyd-georgienne, et cette pitié a été l'un des facteurs qui ont rendu possible l'agression de l'Allemagne en 1939. Quand on a pitié des meurtriers, ils recommencent leurs forfaits. On pend les assassins, pourquoi laisserait-on en liberté ceux qui ont organisé froidement le meurtre d'une multitude innombrable d'innocents ?

Le Pape lui-même n'a-t-il pas dit qu'il ne s'opposait pas au juste châtement des hommes responsables de tant de forfaits ! Et le primat

des Gaules, le cardinal Pierre-Marie Gerlier, a dit récemment : « Il faudra pardonner parce que c'est la loi du Christ. Mais nous devrions prendre les mesures nécessaires pour que de pareilles choses ne se répètent plus. »

Si les criminels de guerre restent impunis, leurs descendants voudront recommencer dans vingt-cinq ans, et nos petits-fils solderont le coût de notre pitié. N'est-il pas préférable que nous réservions notre pitié pour les victimes avant de l'accorder aux bourreaux ?

BAS DE SOIE

Il en faut je ne sais plus combien de douzaines de paires pour fabriquer un parachute, alors on conçoit sans peine que le nylon est réservé aux aviateurs et aux parachutistes qui en ont beaucoup plus besoin que les jambes de nos chères moitiés !

La coquetterie s'insurge contre la pénurie des bas de soie ! Les membres du sexe faible ne s'inclinent pas de bonne grâce devant les exigences des membres des forces ailées !

Un sauvage comme moi trouve cela fort amusant, d'autant plus que nos gracieuses et gentes compagnes peuvent encore bien se passer de bas de soie en hiver. En été, il y a une solution radicale, ces petites madames ne portent plus de bas !

Mais, au fait, en hiver, par les grands froids, ne pourraient-elles pas porter des bas de coton, de cachemire ou de laine !

Oui, mais que faites-vous de la mode ? Oui, on pourrait s'en moquer, quand elle n'a aucun sens !

À tout événement, M^{me} et M^{lle} Toulmonde doivent en prendre leur parti : il n'y a plus de bas de soie sur le marché. Quant aux bas de nylon à \$3.50 la paire, ces messieurs de la Commission des prix ont la cruauté de n'en pas permettre la vente ! Quels barbares !

Qu'ils prennent garde, cela peut causer une révolution et l'on pourrait s'attendre d'une minute à l'autre que la gent féminine marche sur Ottawa ! C'est une affaire d'État ! Et M. King pourrait ne pas survivre à cette offensive ! Les jambes ont des raisons que la raison ne connaît pas ! Il leur plaît de grelotter de froid quand le thermomètre est à plusieurs degrés sous zéro ! C'est bien leur affaire, mais, en face, les hommes mettent des chaussettes de laine, et comment pourrait-on faire croire à un

sauvage, voire à un civilisé, que les descendants d'Adam ont tort en l'occurrence ?

CELA NE SE COMMANDE PAS

Aux États-Unis surtout, certains « columnists » font une campagne pour demander aux gens de ne pas manifester trop joyeusement quand viendra le jour de la victoire.

Cela est du domaine de l'enfantillage et du ridicule ! On ne commande pas à quelqu'un d'aimer, d'être joyeux ou triste ! Quant à exiger des citoyens du monde civilisé qu'ils mettent une sourdine à leur enthousiasme quand Hitler aura été battu, c'est inconcevable ! Ces messieurs de la joie comprimée prétendent que des manifestations trop bruyantes causeraient du chagrin à ceux qui ont perdu des parents, des enfants ou des amis en service commandé ! Ils allèguent aussi que cela serait de nature à ralentir l'effort de guerre contre les Japonais !

Tout ça, comme on le disait à Paris en style familier, c'est de la balançoire !

Quand l'Allemand aura été battu, le peuple de tous les pays civilisés fera comme les Français de 1918, comme les Français de 1944, il criera, claironnera sa joie dans les rues. Cela, en dépit de tous les conseils plus ou moins saugrenus de messieurs les partisans de l'enthousiasme mitigé !

Le monde vient de vivre les plus effroyables années de l'histoire, et quand l'auteur responsable de ce cataclysme aura été abattu, on demanderait au public de ne pas donner cours à sa joie, allons donc ! On peut le demander si l'on veut, mais cela ne diminuera en rien l'intensité de l'allégresse populaire.

Et puis, après cette manifestation, on reprendra l'effort contre le Japon, et quand ce dernier aura été réduit à notre merci, l'univers se réjouira encore une fois ! La folie des masses populaires qui salueront la victoire sera encore un hommage à ceux qui sont tombés, et ceux qui ont offert leur vie pour le salut de la civilisation seraient les premiers, s'ils revenaient, à comprendre cette joie universelle chez les survivants.

LA GRANDEUR DE LA FRANCE

Au mois de juin 1940, après la défaite momentanée de la France, je me trouvais, ici,

dans la maison d'une vieille famille française. Il y avait là parmi les hôtes, une Française qui parlait d'autorité et qui disait d'un ton péremptoire : « La France est battue, demain, dans un mois, l'Angleterre sera écrasée et l'empire britannique sera une chose du passé. C'est regrettable, mais c'est comme ça ! »

J'osai m'élever contre ces paroles, mais la dame à la voix et à la chevelure d'or me regarda avec pitié et elle affirma que la question ne se discutait pas. Bref, nous étions foutus !

Cependant, le général de Gaulle s'écriait dans un discours qui fut irradié aux quatre coins du monde : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre ! »

Et pendant quatre ans, ce chevalier de l'honneur français, de la résistance française et de la grandeur française se tint debout avec ses réserves d'espérance dynamique.

Sans le général de Gaulle, les Français enchaînés auraient-ils pu organiser la résistance et sauver ainsi l'honneur, la grandeur, la vie de la France ? Sans les forces françaises de l'intérieur, les Anglais et les Américains aidés des Français auraient-ils pu libérer notre ancienne mère-patrie ?

Le général de Gaulle a fait sienne la devise d'un grand saint : « Potius mori quam foedari ».

Ah ! c'est regrettable, on a dû démolir des villes et des villages, mais la France a été libérée en un temps qui tient du miracle. Il y a encore des Allemands en France, mais la plupart ont été boutés hors de France !

Mon général, si la Providence a permis que vous ayez deux l à votre nom, c'est peut-être pour que vous puissiez voler plus rapidement vers la victoire avec vos amis anglais dont vous n'avez jamais désespéré !

Quand on écrira l'histoire, plus tard, vous aurez avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et la Russie une grande part de gloire. Si la France a conservé sa grandeur, c'est à vous qu'elle le devra.

Vive la France !

Guy SAUVAGE

PIERRE LOUYS À MONTRÉAL

C'est le bon gros Léon Daudet qui distinguait les écrivains en mâles et femelles, selon la robustesse de leur inspiration et de leur style, selon la fragilité de leur expression littéraire. À coup sûr, Pierre Louys, artiste raffiné et décadent, appartient à la catégorie féminine. À relire *Psyché* et un choix de ses poèmes, on ne peut s'interdire d'une certaine gêne en présence d'une formule d'art qui a si vite vieilli, qui ne correspond en aucune façon à l'état de notre sensibilité. Nous approchons de ces objets délicats, admirablement ciselés, en éprouvant pour eux le respect un peu figé que nous inspirent les pièces de musée. La vie s'est enfuie, si jamais elle y fut, il ne nous reste que quelques bijoux de magie verbale. Est-ce suffisant pour nous retenir ?

Cette sensation est très nette pour le roman poétique de *Psyché*. L'idylle de Psyché Vannetty et d'Aimery Jouvella ne nous émeut guère. Tout se passe à des milliers d'années de nous, même si on y retrouve le décor parisien d'il y a quarante ans. Cet amour exalté, d'avance condamné par son outrance même, qui va se blottir une quinzaine au domaine mystérieux de Sainte-Anne-des-Bois, ne possède aucune réalité. Il participe du rêve et de la fantaisie. C'est une fable qui séduit, mais n'empoigne pas. Comment s'attacher à des amoureux aussi chimériques, aussi irréels, que les fantasmagories nocturnes d'un esprit en proie à des hallucinations démentes ?

Pierre Louys mêla la volupté à la pureté de l'art, l'érotisme le plus aigu à la sentimentalité la plus superficielle. Sa sensualité se tempère et s'excite tour à tour par la littérature. Des Grecs, il a conservé le respect superstitieux de la forme à laquelle il sacrifie volontiers la rigueur de la pensée et la profondeur du sentiment. On a évoqué à son sujet le nom de Praxitèle ; c'est un bien lourd parrainage.

Toute l'œuvre de Louys marque le triomphe du paganisme sur l'éthique chrétienne, triomphe sans gloire et sans beaucoup de luttes. Psyché, abandonnée de son mari, mène l'existence mondaine et monotone d'une veuve sage ; des œuvres de charité comblent à peine ses loisirs. Un matin de printemps, par une journée d'une grâce exquise, elle fait la rencontre à Ménilmontant d'Aimery Jouvella. Ensemble, ils pénètrent dans le Parc goûter l'enivrement de ce réveil de la nature, ils grimpent jusqu'à l'esplanade d'où la vue s'étend au loin. Mélancolique, Psyché se rend compte soudain que le chemin s'arrête : « Ah ! mon espoir allait au delà ! ils me font mal ces instants de la vie où je me sens exaltée vers un but qui s'échappe et qui se métamorphose... Où est-il, le Printemps ? Où est-il, lui qui m'a tant émue quand je l'ai senti passer à travers les arbres et frôler mes cheveux ?... On frissonne, on part, on s'enflamme, on croit que la jouissance sera belle parce que le désir a été grand et le désir se meurt comme la mer sur le sable, l'eau vainement soulevée par le vent qui s'enfuit toujours plus loin... »

Malgré tout, Psyché est heureuse de la présence d'Aimery. « Je crois enfin avoir trouvé un ami à qui je pourrai ouvrir mon cœur sans ouvrir pour cela mon corset... » Est-elle sincère ? En tout cas, son illusion sera de courte durée. Aimery Jouvella n'est pas l'homme des demi-mesures. Sur-le-champ, il l'invite à partir avec lui, le soir même, pour une de ses terres en province. Comme bien l'on pense, car elle a des principes, Psyché refuse...

Terrible journée pour elle. Elle reçoit son amie, M^{me} de Jaulgonne, et se rend auprès de son confesseur. Ces deux personnes lui dispensent les meilleurs conseils, mais il n'est pas

nécessaire d'être grand clerc pour savoir d'avance que c'est peine perdue. Le mal d'amour s'est emparé d'elle, qui ne la quitte pas. Ses mômeries religieuses ne manquent pas d'un certain ridicule. On sait qu'elle se rendra à la gare d'Orsay rejoindre Aimery dans le rapide de neuf heures. C'est vraiment trop facile.

C'est le séjour dans le domaine lointain où ne doit jamais s'abolir l'amour. Psyché vit dans l'émerveillement ; ses sens à peu près intacts s'ouvrent à la volupté. C'est un songe sans fin, des promenades dans le parc, aux abords d'une pièce d'eau, dans le voisinage de paons insolents et magnifiques ; cela ferait une jolie estampe japonaise. Le bonheur sans mélange dure peu. Un soir, Psyché découvre dans des vers qu'Aimery vient d'écrire le sceau de son destin tragique : il ne l'aime plus, sans le savoir encore lui-même :

C'est notre heure éternelle, éternellement grande,
L'heure qui va survivre à ce fragile amour
Comme un voile embaumé de rose et de lavande
Conserve après cent ans la jeunesse d'un jour.

Plus tard, ô ma Psyché, quand des nuits étrangères
Auront passé sur vous qui ne m'attendrez plus,
Quand d'autres, s'il se peut, amie aux mains légères,
Jaloux de mon prénom, toucheront vos pieds nus,

Rappelez-vous qu'un soir nous vécûmes ensemble
L'heure unique, où les Dieux accordent un instant
À la tête qui penche, à l'épaule qui tremble,
L'esprit pur de la vie en fuite avec le temps,

Rappelez-vous qu'un soir, couchés sur notre couche,
En caressant nos doigts frémissants de s'unir
Nous avons échangé de la bouche à la bouche
La perle impérissable où dort le Souvenir.

C'est plus l'artiste que l'amant qui est sensible dans ces vers. Psyché ne s'y trompe pas, elle sait que son rêve est brisé comme le vase du potier. Le manuscrit n'a pas été retrouvé intact. Un ami de Pierre Louys, Claude Farrère, en a reconstitué le dévouement. Psyché Vanetty ira mourir, un soir de décembre, sur les marches du château de ses amours enfuies, ensevelie sous la neige qui tombe incessamment...

Cette prose poétique, d'un nombre et d'une harmonie exceptionnels, ne peut laisser indifférents. Comment ne pas admirer cette pureté de langue, cet assemblage savant et recherché des vocables ? Plaisir d'esthète, pas davantage. Des collégiens attardés pourront y chercher pâture aux émois de leur érotisme cérébral. Ils ne dé-

couvriront pas le meilleur de Pierre Louys, artiste raffiné et chétif créateur de symboles.

Ses poèmes tentent de réhabiliter la mythologie dans notre siècle. Nous sommes assez peu sensibles, avouons-le, aux charmes des déesses et aux aventuriers des dieux de l'Olympe. Ces rappels d'autrefois se sauvent de la monotonie par une sensualité très vive, qui manque toutefois de vigueur et de santé. Poèmes qui ne sont pas éloignés de l'hédonisme souriant, pervers et désabusé d'Anatole France. La fluidité du vers, la fuite cygnoïde de la phrase, font songer à Valéry, à un Valéry qui n'est pas mathématicien, et davantage encore à Henri de Régnier, avec plus de retenue toutefois, avec une pudeur de l'expression qui compense de la pensée et du désir.

Pourquoi ne pas le dire ? On ne lit pas d'affilée les poèmes de Pierre Louys sans ressentir de la lassitude. Une telle perfection de forme ne va pas sans frigidité. L'inspiration est solidement gagnée, on sait d'avance qu'elle ne se permettra aucun écart, elle se déroule en arabesques chatoyantes, selon un dessin qui ne réserve aucune surprise. Cette poésie recouvre un tombeau.

Il arrive d'éclater en strophes triomphales. Je veux citer ici la *Prière de l'Adolescente*, d'un souffle soutenu, d'une ardeur irrépressible, un très beau poème de l'ère symboliste :

Déesse, je suis pure et j'ai pris un amant.
Ma nudité se voue à la tienne, ô statue !
Illumine à jamais de ton astre charmant
Le corps très précieux dont mon âme est vêtue.

Comment les autres dieux laisseraient-ils souffrir
Celle que leur déesse a faite si jolie ?
Aphrodite, je n'ai que ma grâce à t'offrir,
Mais devant ton seul nom ma nuque en fleur se plie.

Je ressens le frisson que tu donnas un soir
À mon père, à ma mère, et dont tu me fis naître.
J'aime ! J'aime. Le souffle éternel de l'espoir
Gonfle mes jeunes seins et l'aile de mon être.

Mon cœur est exalté comme un oiseau chanteur,
Et quand la volupté des filles de Cybèle
Ruisselle de mes sens en gouttes de senteur,
Dans mes bras tout est beau comme la vie est belle.

Ah ! Cypris ! Cythérie ! Aphrodite ! Astarté !
Fléchis-moi, je suis faible ; aime-moi, je suis nue,
Émerveille mes flancs sur le lit sans clarté
Qui m'attire, la nuit, dans son île inconnue.

Tout murmure le nom qui m'a semblé si doux.
Ma joie est un encens. Prends-là, toi qui la crée.

Le ciel verra toujours mes mains à tes genoux
Et ma bouche et mes fleurs à tes pieds consacrées.

L'inspiration licencieuse de Pierre Louys a plus contribué à sa gloire que son culte exigeant de la beauté littéraire. Elle a attiré autour de lui une clientèle d'esprits qui cherchent dans la littérature un prétexte et une excuse à leurs désirs amoureux. Sous cette enveloppe de gaze, elle a conquis les très jeunes gens qui y ont trouvé la couleur de leurs espoirs et la lumière oblique de leurs juvéniles ambitions. Comme tout cela a fait son temps ! Non que la nature humaine ait changé — elle demeure toujours substantiellement la même, — mais nos contemporains ont perdu le goût de raffiner sur leurs sentiments, de quintessencier leurs émotions. Ils sont plus directs, plus brutaux peut-être. Ils ne vivent plus dans ces paradis d'Orient, ils éprouvent une affection mitigée à l'égard d'un artiste qui ne reconnaissait à notre

civilisation qu'un seul mérite : l'invention de la cigarette. Les bijoux opulents d'Henri de Régnier, les soirs lourds de caresse d'Albert Samain, les odalisques pâmées de Pierre Louys sont devenus des souvenirs littéraires. Nous les évoquons avec quelque plaisir, sans nous laisser prendre à ce jeu. Quelques *chansons de Bilitis* s'accrochent encore dans notre mémoire, mais elles se perdront bientôt, emportées par le flot tumultueux de la vie. La dédicace même fait sourire : « Ce petit livre d'amour antique est dédié respectueusement aux jeunes filles de la société future. » Ces jeunes filles sont bien étrangères aux sentiments de cette fillette de Pamphylie où des bergers paissaient leurs troupeaux.

En marge de : Pierre Louys, *Poésies*, réédition des Éditions Pascal, et *Psyché*, Montréal 1944.

LES LIVRES

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DU CANADA, par Raymond Tanghe. (Éditions Fides, Montréal).

C'est une étude soigneusement préparée, fruit de quinze années de recherches, que nous présente dans cet ouvrage M. Raymond Tanghe, conservateur de la bibliothèque de notre université et professeur à la faculté des sciences sociales, économiques et politiques. L'auteur qui est un spécialiste en géographie nous fait connaître les richesses de notre sol, de nos mines et de nos forêts.

M. Tanghe ne s'est pas contenté des connaissances et des statistiques recueillies dans les livres. C'est sur place qu'il a tenu à se documenter et, en 1943, il a entrepris un voyage à travers le Canada, visitant des usines, des mines, des chantiers navals et des ports.

L'auteur débute en nous donnant quelques notions sur l'aspect physique de notre pays et nous fait constater que le tiers de son territoire est couvert d'arbres, ce qui justifie l'hon. M. Bradley de l'avoir appelé : « l'empire des blés et des bois ». Il nous fait un bref historique du commerce des pelleteries qui joua un si grand rôle sous le régime français. Il met en lumière la part des traitants et des coureurs des bois qui, tout en s'enrichissant, ont découvert à la France un immense empire.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première traite des ressources et la seconde, du travail. Il nous fait connaître les pêcheries maritimes qui sont la grande industrie des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, la culture du blé si florissante dans les plaines de l'Ouest, l'agriculture qui tient la première place dans la production primaire du Canada, la production minière, les forces hydrauliques et les forêts. Dans le chapitre consacré à la géographie du peuplement, l'auteur rend hommage en passant à l'influence bienfaisante de la paroisse qui « permet aux Canadiens français de sauve-

garder l'essentiel de leurs coutumes, leur langue et leur religion ». Il nous promène ensuite dans les grandes villes qui ont plus de 100,000 habitants. Il nous explique les raisons de leur développement et nous fait pénétrer dans leurs principales industries.

Le chapitre sur les aspects généraux de l'économie canadienne est à lire avec beaucoup d'attention. L'auteur n'a rien laissé de côté. Il étudie les problèmes d'après-guerre. Tout un chapitre traite de la transformation et de la réadaptation des usines de guerre en industries de paix. Il aborde aussi les projets de législation sociale qu'il faudra envisager durant cette période.

Il y a aussi un chapitre fort intéressant sur le tourisme qui doit être considéré comme une source importante de revenus puisqu'il a rapporté à notre pays, en dépit des restrictions de guerre, la somme de \$81,500,000 en 1942. Il signale sur ce point un régionalisme de bon aloi qui se pratique dans la Mauricie où des Trifluviens, sous l'habile direction de l'abbé Albert Tessier, ont formé des guides compétents connaissant bien la région et pouvant y diriger les étrangers.

Dans l'avertissement qui précède son ouvrage, l'auteur nous dit qu'il a essayé de ne rien oublier d'essentiel. Nous pouvons l'assurer, après une lecture attentive, qu'il a pleinement réussi. C'est une étude très fouillée de notre pays qu'il nous présente. Il n'a rien oublié. Toutes les ressources naturelles, toutes les industries qui méritaient une mention ont trouvé place dans son ouvrage qui a été scrupuleusement rédigé avec précision.

C'est plus qu'un ouvrage didactique, c'est une œuvre patriotique qui aidera à mieux faire connaître notre pays et révélera à plusieurs des richesses qu'ils ne soupçonnaient même pas.

Alfred LABELLE

LA HOURIE, roman par Roger VerceL, Albin Michel éditeur, Paris. Distributeurs pour le Canada : Librairie J.-A. PONY Limitée.

« Roger VERCEL, prix Goncourt 1934, est un écrivain de haute qualité. Son style, en général, ses descriptions, ses dialogues, et ce don spécial de rendre presque vivants à nos yeux et en nous, d'une note, d'une touche, d'un mot, les lieux qu'il évoque, le personnage qu'il peint, le sentiment qu'il traduit, — tout concourt à en faire l'un des meilleurs auteurs de la période contemporaine.

L'un des meilleurs et l'un aussi des plus intéressants. Ses romans, solidement bâtis, sont toujours d'une lecture captivante. Il leur donne généralement pour cadre, ou la mer, ou le pays — si ce n'est l'arrière-pays, qui lui tient de plus près, la Bretagne, ou la Normandie des côtes. Il n'est pas un seul de ses livres qui ne soit ainsi parfumé des embruns du large, de cette senteur marine qui laisse une invincible nostalgie à ceux qui l'ont connue.

« LA HOURIE » est une œuvre puissante, dont on garde un exceptionnel souvenir.

C'est l'étude fouillée et que domine un souci constant de vérité, de cette grande bourgeoisie de la mer et de cette petite noblesse malouine et bretonne, — où les cœurs qui, comme partout, connaissent des faiblesses, ont cependant, gardé d'un long et valeureux passé, une rare qualité de loyale droiture. Mais c'est aussi la peinture très fidèle des passions les plus humaines, des éternels désirs des êtres de chair, de la révolte grandissante d'une femme jeune, saine et belle devant les exigences d'une belle-mère chez laquelle l'amour maternel pour un fils disparu, à demi-fou, presque sadique et bien pauvre mari, atteint des proportions qui touchent à la folie.

C'est cette révolte contre une vaine attente, dans un deuil qui veut tarir tout élan de jeunesse, tout besoin de vivre, d'aimer, d'être aimée, c'est cette lente ascension vers une liberté qu'il faut reconquérir sur l'ombre d'un mort et sur la volonté tyrannique d'une belle-mère qui sombre peu à peu dans la démence, — c'est cela la trame romanesque de cette œuvre récente de Roger VerceL, « LA HOURIE », peinture aussi, et de tant de charme, d'une des régions côtières de France où la mer, sa vie, ses traditions, sa grandeur et ses traîtrises ont le plus imprimé leur marque profonde et si particulière.

LA CITADELLE, roman par A.-J. CRONIN, (traduit de l'anglais par Maurice Rémon), Albin Michel éditeur, Paris. Distributeurs pour le Canada : Librairie J.-A. PONY Limitée.

« Au cours des quatre parties de ce volume de près de 500 pages, le grand écrivain anglais A.-J. Cronin, peut-être le romancier contemporain le plus connu et le plus lu du public de langue anglaise, raconte dans ses moindres détails une vie infiniment émouvante d'un médecin d'Angleterre.

C'est une curieuse figure que celle de ce Docteur Manson, chez qui la mission de soigner, de guérir est une passion, — une passion avec toutes ses exigences. Il doute, il se rebelle contre la règle, il ne sait pas se plier, quand il ne les accepte pas, aux jugements de ses maîtres, il entre en guerre contre ceux qu'il considère comme de fausses idoles, il sacrifie s'il le faut une situation, son gagne-pain, pour conserver, aux heures de redressement, l'estime de soi-même.

Infiniment attachante, l'image que l'auteur a dessinée en traits si puissants de Christine Barlow, qui devient, dans le bonheur d'abord, puis dans les larmes, puis enfin dans la joie et l'amour retrouvés, la femme du Docteur Manson. Et la mort brutale, inattendue et stupide de cet être exceptionnel qui était, en réalité, la conscience même de son mari ajoute encore un relief de plus à la double vie, à la fois heureuse et douloureuse d'André et de Christine Manson.

« *La Citadelle* » est un livre touffu, ardent, mouvementé, — et toujours intéressant.

ESQUISSES D'UNE PÉDAGOGIE FAMILIALE par F. Charmot, s.j. (Spes à Paris ; Granger Frères à Montréal).

L'auteur jouit d'une excellente réputation parmi les éducateurs contemporains qui ont su concilier avec bonheur, tradition et progrès ; qui ont su dégager des traditions ce qu'elles représentent d'humain et de vivant pour les adapter aux conditions de notre temps. Le Père Charmot apporte à cette esquisse d'une pédagogie familiale le même souci de clarté, le même amour de la vérité, le même respect de l'homme et de sa liberté qui nous avaient séduits dans un précédent ouvrage : « L'humanisme et l'humain ». « Esquisse d'une pédagogie familiale » sera d'un grand secours à tous les éducateurs, à tous ceux qui veulent, pour le plus grand bien de notre société, des familles fortes et heureuses.

ALMANACH DU CANADA FRANÇAIS
(Soc. St-Jean-Baptiste de Montréal).

Nous présentons aujourd'hui à la population canadienne-française une nouvelle publication annuelle. C'est l'Almanach du Canada français. Il existe, sans doute, beaucoup d'ouvrages analogues. Nous estimons, cependant, que celui que nous offrons aujourd'hui au public est le seul de son genre et qu'il comble une lacune.

Chaque année, nous voulons essayer de grouper les principaux faits qui concernent directement les Canadiens français, non pas seulement, il va sans dire, dans le domaine politique, mais aussi dans les sphères d'activité les plus variées. Il sera possible ainsi de se faire une idée approximative de nos œuvres, de nos tentatives et de nos espoirs.

Sans doute, n'avons-nous pas la présomption, en une seule année, de fournir un panorama entier et fidèle. À chaque livraison, toutefois, nous essaierons d'ajouter des informations nouvelles, afin que l'ensemble forme une somme de documentation et de consultation facile.

Nous avons essayé de grouper des écrivains des différentes régions de la province, tous connus pour leur compétence particulière dans le domaine que nous les avons invités à traiter. Nous avons tenu à ce que leur texte ne cède pas à l'éloquence, mais vise surtout à l'information documentaire.

L'almanach du Canada français est une initiative nouvelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ce n'est aujourd'hui qu'un modeste début. Avec les années, surtout grâce aux observations que l'on voudra bien nous faire, nous nous efforcerons de corriger certains défauts et de couvrir un domaine toujours plus vaste. À nos amis, collaborateurs et annonceurs, qui ont bien voulu nous faire confiance, nous offrons ici le témoignage de notre gratitude. L'Almanach du Canada français doit devenir un ouvrage dont aucune famille canadienne-française ne voudra se dispenser, où

chacun pourra puiser des renseignements pour connaître adéquatement notre situation et découvrir aussi dans ce que nous accomplissons, des motifs de fierté et un stimulant à l'action.

HORS DES SENTIERS BATTUS, par le Frère Léon — 4 vols. (Librairie Granger Frères, Montréal).

Il faut savoir gré à la Maison Granger de rééditer cet ouvrage de pédagogie ou plus exactement de méthodologie générale et appliquée. Parce que l'éducation a pour objet l'enfant, on ne doit se livrer dans ce domaine qu'à de prudentes expériences et ne pas traiter l'enfant comme un cobaye. On ne doit pas, par ailleurs, rejeter toute nouvelle théorie, sous le futile prétexte qu'elle est nouvelle. « ... chaque pas en avant est une conquête sur l'inconnu et permet à son tour de pousser plus loin ». Le titre même de l'ouvrage, hors des sentiers battus, indique bien la position de l'auteur, pédagogue qui a à son actif une fructueuse carrière. Après tant d'autres, l'auteur écrit avec infiniment de raison que nous n'avons pas besoin « d'une révolution qui brise et qui tue, mais d'une évolution qui revigore et vivifie. »

Autres livres reçus et dont une recension sera faite dans nos prochaines livraisons :

MISSION À MOSCOU par Joseph E. Davies, Éditions de l'Arbre.

LA NATION par J.-T. Delos, Éditions de l'Arbre.

LA CIVILISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE par Guy Frégault, Société des Éditions Pascal.

MADONES CANADIENNES par Rina Lasnier, Éditions Beauchemin.

ÉCHOS ET NOUVELLES

● LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL

Cette société a élu récemment son nouveau conseil pour l'année 1945 : Président : M. Pierre Smith; vice-président : M. J.-H. Rivard; secrétaire-général : M. Paul Bourgeois; secrétaire-annuel : M. Antonio Samson; secrétaire-archiviste : M. Guy d'Argencourt; trésorier : M. J.-Ernest Cabana; le président sortant de charge : M. A. Bellerose.

● COMITÉS DU FONDS DES ANCIENS ET DES RECHERCHES

M. J.-A.-M. Charbonneau, président de la Maison Casgrain & Charbonneau, dont la sympathie à l'égard de notre Association est bien connue, a été nommé membre du Comité du Fonds des Anciens et organisateur de la Section financière du Comité des Recherches de l'A.G.D.U.M.

● HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Voici la composition du Bureau médical et du Conseil médical de l'hôpital Ste-Justine. Bureau Médical : M. Pacifique Gauthier, président; M. Hermile Trudel, secrétaire. Conseil Médical : M. A.-Z. Crépault, M. Gaston Lapierre, M. Henri Baril, M. Pacifique Joly, M. Willie Major, secrétaire. Le doyen de la Faculté de Médecine et le Directeur Médical font de droit partie du Conseil Médical.

● DOCTEUR RENÉ BENOIT

Le docteur René Benoit, chef de la crèche à l'hôpital de la Miséricorde et médecin à l'hôpital Ste-Justine, vient d'être nommé professeur assistant à la clinique de médecine infantile de l'Université de Montréal.

● BOURSES MYSTO

La Compagnie Mysto a généreusement accordé deux bourses de \$100.00 pour des travaux de recherches au laboratoire d'entomologie de l'Institut de Biologie.

● DOCTEUR PAUL LETONDAL

Le docteur Paul Letondal, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, pédiatre consultant à

l'hôpital de Verdun, a été élu président de la Société Médicale de Montréal, lors de la séance de fin d'année de cette Société, tenue le 19 décembre dernier. Les autres membres de l'Exécutif élus pour 1945 sont : le docteur Armand Frappier vice-président; le docteur Origène Dufresne secrétaire général; le Dr Jean Denis secrétaire des séances; le docteur Édouard Desjardins trésorier.

Nous rappelons qu'au congrès de la Ligue Canadienne de Santé, le docteur Letondal a présenté et fait adopter trois importantes propositions : 1° Représentation de la Société Médicale de Montréal et de la Montreal Medico-Chirurgical sur l'exécutif de la Section de Québec de la Ligue Canadienne de Santé; 2° Représentation de l'Association des médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord sur l'Exécutif National de la Ligue Canadienne de Santé au même titre que la Canadian Medical Association; 3° Pour une campagne d'immunisation contre la diphtérie, dans tout le Québec et renouvellement de cette campagne, chaque année, jusqu'à disparition complète de la maladie dans la province.

● DONS À LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque a reçu un don de volumes de Madame Louis de G. Beaubien.

● FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

La fondation de la section de politique et de diplomatie et le développement de la section de sociologie ont amené la nomination des professeurs suivants :

L'honorable Hector Authier (La colonisation et la protection de la population rurale);
M. Hector Beaupré (Les perspectives professionnelles pour la jeunesse);

Le révérend Père Émile Bouvier, s.j., (Les relations industrielles et les conventions collectives);

L'honorable juge Bernard Bissonnette (Le Droit constitutionnel);

Le révérend Père Jacques Cousineau, s.j., (Éducation familiale et la question sociale);

M. Oskar Halecki (L'Histoire des peuples slaves);

Tél. : MARquette 0421-9963

CAFE MARTIN, LIMITEE

Léo Dandurand, prés.

Le plus chic restaurant français à Montréal

Sea Food Bar — Salons privés

1521, rue de la Montagne

HARBOUR PRODUCE CO.

●
Volailles - Gibier - Poisson
Viandes - Oeufs

132, MARCHÉ ATWATER

Wilbank 5193

Tél. : HA. 5544 Phaneuf & Messier

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue
Ajustement des verres de contact

1767, rue St-Denis

Montréal

BERNARD BERNARD DENIS TREMBLAY

(CORPORATION GÉNÉRALE
de RECOUVREMENT et de CRÉDIT)

Licenciés en vertu de la Loi
des Agents de Recouvrement

RECOUVREMENTS ET ACHATS DE
COMPTES — GARANTIE DE \$5,000

10 ouest, rue St-Jacques Tél. : PL. 3011

Chartré, Samson,
Beuvais, Gauthier & Cie

*Comptables agréés
Chartered Accountants*

MONTREAL QUEBEC ROUYN

BERNARDIN FRERES

COURTIERS EN ASSURANCES

Maurice BERNARDIN, Jean-Louis BERNARDIN

André BERNARDIN

Téléphone : CHerrier 3195

1285, rue Visitation

Montréal

LE PAIN MODERNE
CANADIEN, LIMITÉE

2250, avenue PAPINEAU

Montréal

Pour vos IMPRESSIONS, consultez

THÉRIEN FRÈRES

LIMITÉE

IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - GRAVEURS
PHOTOLITHO

494 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE - MONTRÉAL
Harbour * 5288

LES ACTUALITÉS UNIVERSITAIRES



Un hommage de la Société Radio-Canada aux universitaires canadiens.



Soyez aux écoutes du poste C.B.F. tous les mardis soirs, de 10 h. 30 à 11 h. Ce programme est présenté à Montréal sous les auspices du **Comité de Publication**.



Vous êtes cordialement invités à nous faire parvenir votre appréciation et vos suggestions, aux bureaux de l'A.G.D.U.M., 2900, boulevard du Mont-Royal.

M. *André Nadeau* (La technique de la recherche) ;

M. *René Ristelbueber* (L'Action de la France dans le Proche-Orient depuis les croisades jusqu'à nos jours, — L'Histoire diplomatique du XIX^e siècle — et La Technique diplomatique).

Quelques professeurs de la Faculté ont été chargé de nouveaux cours. Ce sont :

Le docteur *J.-A. Baudouin* (La prévention des maladies industrielles et la Démographie comparée) ;

M. *Jean Cornez* (La Conciliation et l'arbitrage dans les conflits du travail) ;

M. *Fernand Chaussé* (Le rôle social, les problèmes particuliers et la protection de la famille nombreuse) ;

M. *René Guenette* (L'Angleterre et les pays du Commonwealth) ;

L'Honorable sénateur *Léon-Mercier Gouin* (Le droit international) ;

M. *Hector Lalonde* (La Common Law) ;

M. *Yves Tessier Lavigne* (L'Histoire des peuples asiatiques) ;

M. *Firmin Létourneau* (Les associations professionnelles de cultivateurs et la coopération agricole) ;

M. *André Montpetit* (La sécurité sociale au Canada et à l'étranger) ;

M. *Arthur Saint-Pierre* (Le problème de la misère et les formes de l'assistance — L'Enfance indigente et l'enfance délinquante — La condition de l'ouvrier canadien au travail et au repos).

● PRIX L. DE G. BEAUBIEN

La maison L. de G. Beaubien limitée vient de fonder un prix de \$30.00 par année, qui sera attribué, par la Faculté des Sciences sociales, à un de ses élèves. Ce prix portera le nom de « Prix L. de G. Beaubien ». La Faculté des Sciences sociales est particulièrement heureuse de pouvoir ainsi perpétuer le souvenir d'un homme qui a mis son dévouement au service de l'Université, et qui s'est, en maintes circonstances, intéressé à l'enseignement des Sciences sociales, économiques et politiques.

● AU CONSEIL LÉGISLATIF

L'Honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif de 1936 à 1939, vient de se voir confier de nouveau ces importantes fonctions, succédant à l'hon. Hector Laferté

qui présidait aux destinées de la Chambre haute depuis 1939.

M. Raymond a exercé ces mêmes fonctions, déjà, sous le premier régime de l'Union Nationale, de 1936 à 1939. Il sera assermenté comme président du Conseil législatif à l'ouverture de la prochaine session du Parlement provincial, le 7 février prochain.

● PROTONOTAIRE CONJOINT

M^e François Godfroy Coffin, c.r., avocat au Barreau de Montréal, vient d'être nommé protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal. Le nouveau protonotaire conjoint est né à Joliette, en 1886, et a été admis à l'exercice de sa profession, en 1916, après avoir étudié à l'Université de Montréal.

● M. MARCEL CARON

M. Marcel Caron, H.E.C. '43, s'est classé premier aux examens d'expertise comptable de l'École des Hautes Études commerciales et a obtenu le prix Jean Valiquette.

● BOURSE DESBERGERS-BISMOL

La Fondation DesBergers-Bismol vient d'accorder au laboratoire de physiologie de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, un octroi de \$1,000 pour des recherches d'ordre pharmacologique. Ces recherches seront effectuées par Mlle Monique Girouard, candidate au Doctorat, et dirigées par le D^r Eugène Robillard.

● DON DE CHANTLER & CHANTLER CO.

La Maison Chantler & Chantler Ltd. de Toronto a accordé une bourse de \$100.00 au laboratoire d'entomologie de l'Institut de Biologie de l'Université de Montréal, pour permettre des expériences d'ordre entomologie préliminaires à des recherches dans ce domaine.

NECROLOGIE

● HONORABLE JULES ALLARD

L'Hon. Jules Allard, protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal est décédé, à l'Hôtel-Dieu après une longue maladie. Il était âgé de 85 ans. Le défunt était né à Saint-François-du-Lac, comté de Yamaska, le 21 janvier 1859. Il avait fait ses études classiques au séminaire de Nicolet et ses études de droit à l'Université Laval de Montréal. Admis

au Barreau en juillet 1883, il avait exercé sa profession à Montréal jusqu'en 1890. De retour à Saint-François-du-Lac en 1890, il était devenu régistrateur du comté de Yamaska et il avait été maire de ce village de 1895 à 1898. Durant 9 ans, il avait été président de la Commission scolaire. Il avait été élu député le 22 décembre 1897 et réélu en 1900 et en 1904 par acclamation.

Le 24 mars 1905, il avait été nommé au Conseil législatif comme représentant de la division de Lanaudière et le même jour, il avait été assermenté comme ministre des travaux publics dans le gouvernement Gouin. Il avait rempli de plus le poste de leader à la Chambre haute durant de longues années. Le

31 août 1906, il était devenu ministre de l'agriculture. Le 21 janvier 1909, il avait remplacé comme ministre des terres et forêts l'hon. Adélard Turgeon qui passait à la présidence du Conseil législatif. Au mois de février 1910, il avait donné sa démission comme membre de la Chambre haute pour se porter candidat dans le comté de Drummond où il avait été élu le 6 mars 1910, et réélu en 1912.

Il avait repris son siège au Conseil législatif en 1916 pour la division de Lanaudière et avait exercé les fonctions de leader jusqu'en 1919, alors qu'il avait été nommé protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal, poste qu'il occupait encore au moment de son décès.

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC Limitée

Fondée en 1890

G. VANDELAC, Jr. — Alex. Gour

120 est, rue Rachel, Montréal — BÉ. 1717

R.-E. GOHIER, I.M.
G. DORAIS, I.C., A.G.

GOHIER & DORAIS

INGÉNIEURS CIVILS ET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

10 est, Saint-Jacques
Tél. : PLateau 3014

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5 est, rue ST-JACQUES

Siège social : Montréal

Succursales : Québec — Toronto — Winnipeg
Régina — Edmonton — Vancouver

(Propriétés à vendre)

Tout Laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l'on compare, l'authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité

JOUBERT l'emporte
haut la main.



Assurer l'avenir de votre famille, c'est bien. Penser aussi au vôtre, c'est mieux. D'où la nécessité de notre police à *double* protection. Elle vous fait rentier à vie. Si vous mourez, nous payons une annuité aux survivants. Quel est votre âge? Nos renseignements sont gratuits.

❁ CAISSE ❁ NATIONALE D'ÉCONOMIE

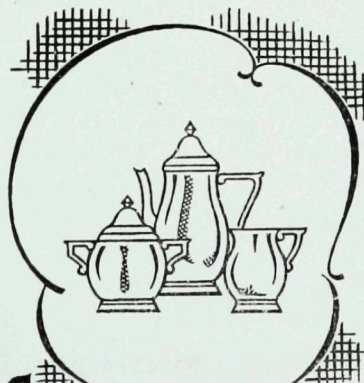
41 ouest, rue S. - Jacques
Montréal - HARbour 3291

D o r u r e A r g e n t u r e

Pour la réparation de vos argenteries consultez une maison responsable.

32 années d'expérience. Plaqueur durant 20 ans pour la maison HENRY BIRKS.

Appelez HA. 8775
967, St.-Laurent
Montréal



J. Henri Achim

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
École d'ingénieurs — Fondée en 1873

Le programme d'études prévoit la formation générale dans toutes les branches du génie et l'orientation dans les spécialités suivantes :

TRAVAUX PUBLICS — BÂTIMENTS — MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ — MINES — MÉTALLURGIE
CHIMIE INDUSTRIELLE — GÉNIE AÉRONAUTIQUE

Les élèves reçoivent à la fin du cours les diplômes d'Ingénieur et de Bachelier ès Sciences Appliquées avec mention de l'option choisie.

Des études post-universitaires peuvent être entreprises à la fin du cours régulier et conduire aux grades universitaires de Maître et de Docteur ès Sciences Appliquées.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais
Laboratoire provincial des Mines

PROSPECTUS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

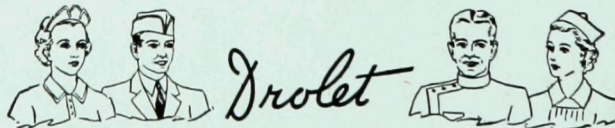
1430, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

Tél. DOLLARD 7910

TÉL. 4-3146

LES UNIFORMES



TOUS GENRES D'UNIFORMES LAVABLES

2383 est, rue Beaubien
MONTRÉAL

32, Chemin Gouin
QUÉBEC

LA PLOMBERIE NATIONALE Enrg.
RÉPARATIONS ET AMÉLIORATIONS

Service rapide — Jour et nuit

Adélarde Hudon & Fils, prop.

119 ouest, rue ST-VIATEUR

Tél. CRescent 4768

Soir : DO. 7919 - CR. 3646



H. Labrecque, i.c., b.s.a.
M.-A. Aubert, i.c., b.s.a.
André Labrecque, i.c., b.s.a.

**LABRECQUE, AUBERT,
et LABRECQUE**
INGÉNIEURS CONSEILS
ET ARPENTEURS

Édifice « Thémis »
10 ouest, rue St-Jacques
L'Ancaster 4018

Aubry-Paris

Préparez vos fines liqueurs à l'avance
avec les SIROPS AUBRY-PARIS

SPÉCIAL 24 OZ STYLE FRANÇAIS

Grenadine Crème Cacao

Kirsh Kummel

Cointreau Crème Menthe

Demandez-les chez votre marchand
ou appelez DUpont 6225

PRODUITS
PHARMACEU-
TIQUES, SPÉ-
CIALISÉS.

LABORATOIRE
DESAUTELS
LIMITÉE
MONTRÉAL



4020 est. Ste-Catherine - AM. 2111
Coin Jeanne D'Arc. près boul. Pie IX

PAQUETTE

&

PAQUETTE

ASSURANCES GÉNÉRALES

276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MA. 3261 *

GÉRARD-P. PAQUETTE — PIERRE PAQUETTE

Examen de la vue

Verres correcteurs

LORENZO FAVREAU, o.o.d.

et ses assistants

Optométristes — Opticiens licenciés — Bacheliers en optométrie

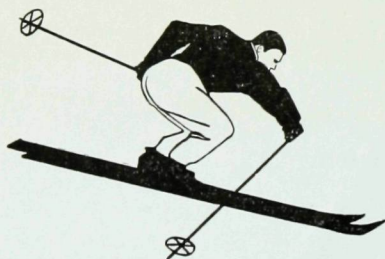
TAIT-FAVREAU
L. FAVREAU, O.O.D. Président

Bureau du centre :

265 est, rue Ste-Catherine
Tél. : LA. 6703

Bureau du nord :

6890, rue Saint-Hubert
Tél. : CA. 9344



AUX FERVENTS DU SKI

La Saison du ski va bientôt battre son plein. Y avez-vous songé ?

Quelques fins de semaines dans les Laurentides, c'est bien court. Alors pourquoi ne pas profiter des avantages que vous offre le club de ski Bleu & Or :

- Un monte-pente, mû à l'électricité, vous élève en toute sécurité de l'angle de la rue Bellingham et du boulevard du Mont-Royal jusqu'au sommet de la montagne.
- Des pistes les mieux tracées et aménagées pour toutes les classes de skieurs.
- Un éclairage complet de ces pistes le soir.
- Un groupe de membres triés sur le volet dans les milieux universitaires.
- Un site exclusif et privé.
- Un moyen sain de se distraire.
- Un instructeur du Mont-Tremblant, fort réputé.
- L'entreposage de vos skis.
- Films de ski sur les lieux mêmes du monte-pente.

Notre suggestion vous plaît déjà. N'hésitez plus, saisissez l'occasion. Abonnez-vous au monte-pente en nous faisant parvenir votre chèque ou un mandat de poste au montant de \$12.00. Si cependant, vous ne pouvez utiliser le monte-pente, une cotisation de \$3.00 vous donnera accès aux pistes de ski.

LE CLUB DE SKI *Bleu et Or*

ÉDIFICE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

2900, boulevard du Mont-Royal

MONTRÉAL, P.Q.

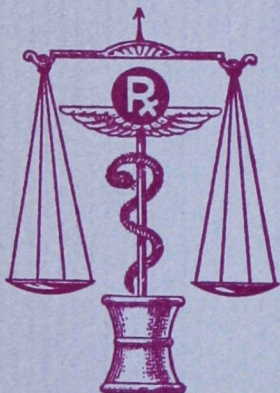


Voici, choisi parmi des milliers de travailleurs canadiens, un homme qui mérite d'être cité en exemple à toute la population: M. Paul-Samuel Doré, âgé de 73 ans, mécanicien et surintendant d'une usine de Joliette. Toute sa vie, M. Doré fut un meneur d'hommes; on l'a toujours vu au premier rang, chaque fois que les intérêts de sa ville, de sa province ou de son pays furent en jeu. Malgré son âge,

M. Doré donne, cette fois encore, un magnifique exemple de courage et de détermination en travaillant avec dévouement à fabriquer des pièces d'équipement dont nos troupes ont besoin. Si nous tenons aujourd'hui à vous présenter M. Doré, c'est qu'il représente avec honneur tous les loyaux travailleurs du Canada, tous les Canadiens patriotes qui savent que la victoire commence à l'usine.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE CLINIQUE ET D'ANALYSES

ANALYSES CHIMIQUES ET EXAMENS MICROSCOPIQUES DES URINES



PHARMACIE D'ORDONNANCES P. LIPPENS

PRESCRIPTIONS



VACCINS • SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES • INSULINES

"La Pharmacie Par Excellence"

HARBOUR 9185

RUE SAINT-DENIS, 3450

PAUL LIPPENS

B.A., B.D., B.Pharm.L., Ba.O., O.D.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE • EXERCICES MUSCULAIRES DES YEUX • VERRES CORRECTEURS

A Notre Bar de Parfums et Cosmétiques

UNE PERSONNE EXPERIMENTÉE VOUS RENSEIGNERA SUR LES PRODUITS

DOROTHY GRAY • RICHARD HUDNUT • COTY
PEGGY SAGE • DERNY • HELENA RUBINSTEIN
HARRIET HUBBARD AYER • LUCIEN LELONG
OGILVIE SISTERS • SCHIAPARELLI • BOURJOIS
GUERLAIN • ROGER & GALLET • LENTHERIC
TANGEE • MOLINARD • MAX FACTOR • PIVER
MIREILLE • YARDLEY • DU BARRY • CHANEL

TÉLÉPHONE
HARBOUR 9185

MONTRÉAL

ADRESSE
RUE ST-DENIS, 3450